

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIT PRÉSENTE: Mme CLAUDETTE JOURNAULT, présidente

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE RÉFECTION
DE BARRAGE EN ENROCHEMENT ET DES DIGUES DE
L'AMÉNAGEMENT DES RAPIDES-DES-QUINZE
PAR HYDRO-QUÉBEC**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 20 novembre 2001, à 14 h
Centre récréatif Saint-Eugène-de-Guigues
4, 1^{ère} Avenue Ouest
Saint-Eugène-de-Guigues

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2001	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
LA PRÉSIDENTE:.....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE :	
PHILIPPE BARETTE, CLAUDE GAGNON	3
COMAXTEM :	
LUC BERGERON, MARC-ANDRÉ ALAIN.....	34
GROUPE RÉCRÉ-EAU DES QUINZE EN COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU TÉMISCAMINGUE :	
CHRISTEL GROUX, ANNE BRUNET-BEAUDRY, GUY TRÉPANIER.....	48
CORPORATION MUNICIPALE D'ANGLIERS ET LES PROMOTEURS D'ANGLIERS INC. :	
PAUL COULOMBE, DORIS ROBERGE	52
DROIT DE RECTIFICATION :	
GÉRARD-MAGELLA FORTIN	62
HYDRO-QUÉBEC : CLAUDE MERCIER.....	68

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE :

5 Bon après-midi tout le monde! Alors, bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet de réfection du barrage en enrochement et des digues de l'aménagement des Rapides-des-Quinze.

10 Mon nom est Claudette Journault. J'ai le plaisir de présider cette commission.

Alors, je rappelle que le mandat que nous avons reçu, c'est un mandat du ministre de l'Environnement, et nous devons remettre le rapport du Bureau d'audiences publiques au plus tard le 15 février de l'an prochain. Le ministre de l'Environnement aura, par la suite, 60 jours pour rendre ce rapport public. Je vous explique tout à l'heure les étapes à suivre.

15 Comme vous pouvez déjà le constater, dans les rapports du Bureau d'audiences publiques, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, qui a 23 ans d'existence dans les semaines qui suivent, a toujours utilisé une notion large de l'environnement. C'est d'ailleurs cette notion large là que les tribunaux reconnaissent. Donc, ce n'est pas seulement une tribune pour discuter des questions biophysiques mais c'est aussi un endroit où on peut recevoir des opinions des gens concernant les aspects sociaux et économiques.

25 Nous avons reçu les opinions des gens concernant justement les retombées économiques, les aspects de relation avec les communautés d'accueil dans divers projets auparavant, et le projet que nous étudions avec vous aujourd'hui ne fait pas exception à la règle. Alors, vous pourrez le constater, dans le rapport de la commission, que cette dimension fera aussi partie de l'analyse de la commission.

30 Après le rapport du Bureau d'audiences publiques, le ministre de l'Environnement aura à examiner ce rapport, mais également il le fera avec en main le rapport du ministère de l'Environnement. Alors, c'est à partir de ces deux éclairages qu'il préparera son projet de décret soumis au Conseil des ministres. C'est le Conseil des ministres qui prend la décision sur les suites à donner au projet.

35 Alors, cette décision, elle peut être d'accepter le projet tel quel, comme il est présenté par le promoteur, soit d'ajouter des conditions au décret ou de refuser le projet. Ces trois options ont été, dans le passé, l'objet de décision.

40 Alors, tout ce qui est dit aujourd'hui en audience publique sera retranscrit et c'est madame Lise Maisonneuve qui assure le service à partir des enregistrements.

Tous les documents déposés de même que les transcriptions seront disponibles dans les centres de consultation. Il y en a trois dans la région: un situé à la Municipalité d'Angliers, au 14, rue de la Baie-Miller; un autre situé à la Municipalité de Notre-Dame-du-Nord, 71, rue

45 Principale; et le troisième est situé à l'Association de développement des Algonquins incorporée,
9, avenue Algonquin, sur la Réserve indienne Timiskaming.

Il y a également deux centres de consultation permanents du Bureau d'audiences
publiques. Alors, on peut toujours retrouver les documents qui ont servi à l'analyse de la
50 commission au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, 2e étage, et à la
Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal.

Vous pouvez aussi contacter la coordonnatrice du secrétariat de la commission en tout
temps au 1-800-463-4732, pour toute information que vous souhaiteriez communiquer à la
55 commission ou si vous voulez savoir s'il y a des nouveaux documents déposés ou une
information récente qui est maintenant entrée au bureau.

Également, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement met à votre disposition
un site Internet. L'adresse est le www.bape.gouv.qc.ca.

60 Alors, à la suite de cette deuxième partie, la commission va rédiger son rapport. Nous
sommes toujours en enquête, alors s'il y a de l'information pertinente que vous souhaitez
adresser à la commission, vous pouvez le faire en l'adressant toujours au secrétariat de la
commission aux adresses que je vous ai données tout à l'heure.

65 Cet après-midi, il y a quatre inscriptions, quatre interventions à l'horaire, alors c'est la
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, le Comaxtem, la Société de
développement du Témiscamingue et le groupe Récré-Eau des Quinze, la Municipalité
d'Angliers.

70 En ce qui concerne Timiskaming First Nation, on nous a signalé que le mémoire de cet
organisme sera adressé dans les jours qui suivent au Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement.

75 Alors, les gens qui voudraient donner leur opinion sur le projet et qui ne sont pas encore
inscrits, peuvent le faire en s'inscrivant au registre.

Également, je souligne qu'il y a un droit de rectification et ce droit appartient à tous.
Alors, s'il y a de l'information qui est donnée au courant de cet après-midi ou qui a déjà été
80 versée au dossier, et que vous estimez que vous devez faire une rectification parce que c'est
inexact, je vous invite à le faire en vous inscrivant au registre et en indiquant que votre
inscription, c'est bien pour la partie rectification. On va vous entendre en fin de séance.

Maintenant, ce n'est pas le moment de discuter de l'opinion d'un autre. Ça, on ne peut
85 pas accepter de propos de cette nature. C'est plutôt le moment, le droit de rectification, de
rectifier uniquement des faits.

190
195
200
205
210
215
220
225
230
235
240
245
250
255
260
265
270
275
280
285
290
295
300
305
310
315
320
325
330
335
340
345
350
355
360
365
370
375
380
385
390
395
400
405
410
415
420
425
430
435
440
445
450
455
460
465
470
475
480
485
490
495
500
505
510
515
520
525
530
535
540
545
550
555
560
565
570
575
580
585
590
595
600
605
610
615
620
625
630
635
640
645
650
655
660
665
670
675
680
685
690
695
700
705
710
715
720
725
730
735
740
745
750
755
760
765
770
775
780
785
790
795
800
805
810
815
820
825
830
835
840
845
850
855
860
865
870
875
880
885
890
895
900
905
910
915
920
925
930
935
940
945
950
955
960
965
970
975
980
985
990
995

Alors, nous vous signalons également que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est doté d'une déclaration de services aux citoyens et on met à votre disposition un questionnaire afin d'évaluer la qualité de nos services. Alors, dans le but de nous aider à mieux vous servir, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire qui est situé derrière la salle.

Alors, sans plus tarder, nous invitons le porte-parole de la Municipalité régionale de comté du Témiscamingue à bien vouloir venir à la table, à bien vouloir se présenter, s'il vous plaît.

M. PHILIPPE BARETTE :

Alors, bonjour, madame Journault. Mon nom est Philippe Barette. Je suis préfet de la MRC du Témiscamingue. J'ai à mes côtés le président de la Société de développement du Témiscamingue, qui est monsieur Claude Gagnon, homme d'affaires, qui s'occupe du développement économique au Témiscamingue. Moi, je m'occupe du côté politique et mon collègue de droite va s'occuper du développement économique.

Alors, madame la présidente, vous avez sans doute reçu le mémoire de la MRC, qui a été pondu de concert aussi avec l'aide de la Société de développement du Témiscamingue, l'organisme qui s'occupe du développement économique.

Alors, naturellement, la MRC de Témiscamingue est un organisme territorial de premier plan sur la scène du développement socio-économique au Témiscamingue. Elle participe activement à l'amélioration de la qualité de vie de sa population en intervenant directement et politiquement sur des sujets qui préoccupent le milieu.

Nous désirons exprimer avec ce mémoire à la commission sur l'environnement notre appui au projet de réfection du barrage en enrochement et des digues de l'aménagement des Rapides-des-Quinze par Hydro-Québec.

Alors, le milieu s'est impliqué depuis le début dans ce projet de réfection du barrage des Rapides-des-Quinze. Nous considérons que ce projet donne l'occasion au Témiscamingue de prendre une part active à la gestion des ressources naturelles et à faire profiter au milieu des retombées économiques liées à l'utilisation de ces ressources naturelles.

Alors, la MRC représente un territoire de près de 20 000 kilomètres carrés, une population de 18 000 personnes, ce qui représente 11.2 % de la population de la vaste région de l'Abitibi-Témiscamingue. Et sur notre territoire, bien, on compte 20 municipalités et nous avons aussi 4 communautés algonquines.

Le Témiscamingue est une région ressource qui se caractérise par son immense territoire forestier, ses terres agricoles, ses nombreux lacs et rivières, diversité de sa faune, la qualité des paysages.

135 Alors, nous avons aussi les richesses naturelles de notre région qui sont le développement de l'industrie forestière, l'agriculture, la villégiature et l'activité récréo-touristique axées sur les ressources du milieu naturel. Alors, comme on disait, nous avons de nombreux plans d'eau, 6 000 lacs et rivières, 2 300 chalets, 59 pourvoies, 4 ZEC et ainsi de suite.

140 Je voudrais attirer votre attention, par exemple, à la page 3, au milieu. Alors, là, la situation économique du Témiscamingue est un peu plus difficile X l'avant-dernier paragraphe, madame la présidente X que dans l'ensemble de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Les chômeurs et les personnes sans emploi y sont plus nombreux, 49.1 % contre 43, et je devrais peut-être pour le Québec, 40.6 % pour l'Abitibi-Témiscamingue.

145 Autre chose qui est bon à remarquer, le revenu moyen des familles. Le recensement qui a été fait s'avère aussi inférieur à celui des familles québécoises: alors qu'on est 46 301 \$ pour le Témiscamingue, tandis que le Québec est à 49 261 \$ par année. Alors, ce sont des choses qu'il faut retenir.

150 Et là, vous disiez que vous vous occupez non seulement que de l'environnement, mais vous vous occupez aussi des opinions. Et là, on aimerait que ces opinions-là soient ce qu'on démontre, c'est que le gouvernement nous reconnaisse aussi qu'on n'est pas parmi le riches du Québec.

155 Alors, sur ça, on va passer à la partie 2. Nous sommes rendus à la page 4 de 18. Et là, on parle de développement économique, et je laisserais à mon collègue la parole.

M. CLAUDE GAGNON :

160 Merci, Philippe. Et bien oui, à la page 2, la partie 2, le potentiel hydroélectrique au Témiscamingue. Vous savez, au Témiscamingue, c'est quand même une région qui a un fort potentiel de développement hydroélectrique. Et par rapport à cette partie-là, je ne vous en ferai pas toute la lecture mais, par contre, je vais simplement toucher les principaux points.

165 Hydro-Québec exploite actuellement trois barrages au Témiscamingue: soit Première-Chute, qui a été construit en 1968, pour une capacité de 124 mégawatts; Rapide-des-Quinze, en 1926, pour une capacité de 90 mégawatts; et Rapide-des-Îles, en 1966, pour une capacité de 147 mégawatts.

170 Le Témiscamingue dispose d'un potentiel hydroélectrique considérable. Et en plus de ces projets-là, trois autres projets sont en cours, dont premièrement le projet Tabaret. Tabaret est une centrale hydroélectrique du côté québécois du lac Témiscamingue à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de la Ville de Témiscaming. Ce projet-là est réalisé dans le cadre du dépôt en 1998 du Plan stratégique 1998-2002 d'Hydro-Québec, qui se fixe comme objectif d'augmenter ses ventes annuelles de 25 % sur une période de 10 ans. Alors, Hydro-Québec

175 prévoit la réalisation de cet objectif en augmentant ses ventes de 14 térawattheures au Québec
et de 6 térawattheures hors du Québec.

La centrale Tabaret aura une puissance installée d'environ 130 mégawatts et des
investissements de l'ordre de 200 M\$ sont prévu pour le projet Tabaret.

180 Hydro-Québec doit respecter en tout temps un cadre légal qui le soumet aux lois
suivantes: soit la *Loi sur la qualité de l'environnement* X l'étude d'impact environnemental, *Loi
sur la sécurité des barrages* (plan d'urgence) et la Commission de la planification de la
régularisation de la rivière des Outaouais (gestion des niveaux des eaux).

185 Et dans le cadre de ce projet, Hydro-Québec prévoit la création d'un fonds de
développement régional qui profitera aux communautés locales et autochtones de la région. Ce
fonds permettra la réalisation de projets à caractère culturel, social, environnemental ou
économique sur le territoire. Les contributions versées par Hydro-Québec remplacent les
190 sommes autrement disponibles à la MRC de Témiscamingue en vertu de son programme de
mise en valeur intégrée, le PMVI.

L'entente entre Hydro-Québec et la MRC de Témiscamingue prévoit également la
création d'un comité de suivi sur lequel le milieu sera représenté, soit municipalités,
195 pourvoyeurs et le reste, et dont le mandat comprend une partie environnement/faunique, ainsi
qu'un volet sur la variation des niveaux d'eau, des débits et du marnage. Les travaux en
chantier sont prévus à compter de 2005 et la mise en service de la centrale Tabaret en l'an 2009.

On sait qu'il reste encore des étapes à franchir pour arriver aux échéances, mais le tout
200 devrait se poursuivre normalement.

Il y a le deuxième projet, qui est la Régionale d'Angliers. C'est une construction d'une
centrale qui est prévue pour être construite sur un barrage actuellement et qui a un potentiel de
30 mégawatts. Ce projet représente des investissements de l'ordre de 50 M\$. En tout, 256
205 emplois devraient être créés, dont 6 emplois permanents lors de la mise en opération.

Vous comprendrez que c'est des éléments qui sont très importants sur le côté
économique au niveau de la région.

210 La Régionale prévoit verser des rentes annuelles à la Municipalité d'Angliers d'un
montant de 150 000 \$. 300 000 \$ de taxes annuelles profiteront au gouvernement du Québec,
ainsi qu'un autre 300 000 \$ versé au gouvernement du Québec en droits hydroélectriques
annuels. C'est une question de gros sous pour la région.

215 L'autre projet actuellement, et on est en audience, c'est le projet Rapides-des-Quinze.
C'est un projet qui amène la réfection du barrage en enrochement et des digues de
l'aménagement hydroélectrique de Rapides-des-Quinze. L'état de détérioration de l'évacuateur
nécessite des travaux de génie civil prioritaires afin d'assurer sa pérennité.

220 L'aménagement des Rapides-des-Quinze est situé sur la rivière des Outaouais entre la
Municipalité Notre-Dame-du-Nord et d'Angliers. La centrale contient six groupes turbines-
alternateurs d'une puissance totale de 95 mégawatts. Le projet de réfection des travaux qui sont
prévus là, c'est d'une durée de trois ans. Il doit se terminer en 2003. Il prévoit des
investissements de l'ordre de 80 M\$. La moitié du coût des travaux, donc 40 M\$, est confiée à
225 des entrepreneurs et est susceptible de générer des retombées locales au cours des trois
prochaines années pour la région.

Alors, ces trois projets hydroélectriques à voir le jour au Témiscamingue représentent
plus de 300 M\$ d'investissements, des centaines d'emplois et des retombées économiques
230 importantes pour la région. D'où, lorsqu'on parle d'argent, on touche tous les secteurs autant
social qu'économique.

Je cède la parole, au niveau de l'entente de diversification, à Philippe.

235 **M. PHILIPPE BARETTE :**

Alors, vous avez sans doute entendu parler, dans les années 99, du pacte fiscal que
les municipalités dans les régions ressources ont été obligées de contribuer à aider à combler le
déficit qu'on avait au gouvernement central. Et ça, ça nous a coûté des millions, madame la
240 présidente. Ça nous a coûté des millions. Et là, on est venu à bout de négocier les régions
ressources, prenant leurs matières premières, les envoyait... le gouvernement central retire les
revenus et de là, bien, il distribue les argents. Et là, on a réussi à en avoir un peu, qui
représente... là, je vous amène à la page 6, en bas du tableau qui donne le 15 M\$ par année,
15 M\$, 45 M\$, ainsi de suite.

245 Alors, par exemple, on prétend qu'au Témiscamingue, on pourrait recevoir pour les
ressources entre 35 000 \$ et 70 000 \$ par année. Ce n'est pas beaucoup pour notre... mais
c'est un début. Ils reconnaissent que les régions ressources contribuent à l'économie dans les
grands centres. Et quand je parle de grands centres, bien, là, c'est Montréal, Québec,
250 Sherbrooke, l'Outaouais et ainsi de suite.

Alors, le début de la page 7, vous avez les milieux ruraux, dont fait partie le
Témiscamingue, revendiquent depuis le tout début des négociations du pacte fiscal de nouvelles
sources de revenus et particulièrement un pourcentage des redevances sur nos ressources
255 naturelles.

Et c'est ce que d'ailleurs mon collègue parlait ici, nous sommes en négociation avec un
projet d'entente avec Hydro-Québec, le projet de Tabaret, et il y aura des revenus que Hydro-
Québec versera aux Témiscamiens et Témiscamiennes. Et on veut avoir la même chose dans
260 la forêt et d'autres produits qui viennent de la terre.

Alors, l'autonomie financière est le cheval de bataille des municipalités locales contre le gouvernement depuis plusieurs années. Les revenus actuels des municipalités ne permettent pas de répondre adéquatement aux besoins de leurs contribuables.

265

Alors, à titre d'information, la MRC du Témiscamingue est désignée à caractère rural conformément aux dispositions du décret par le gouvernement du Québec le 12 juillet 2001.

270

Et ça, ça fait partie, vous en avez, par exemple, qui sont avec des villes-centres, d'autres à caractère urbain. Alors, dans notre cas, nous sommes une MRC uniquement rurale. Et les milieux ruraux ne demandent pas la charité mais bien les moyens pour mieux s'organiser. Et naturellement, l'État doit favoriser le déploiement des services dans la seule ville-centre d'une région. Il fait son nid en faveur de l'urbanisation.

275

Et ça, c'est le cas, par exemple, nos voisins de l'Abitibi-Témiscamingue, vous avez Val d'Or, vous avez Rouyn, ce sont des villes-centres. Le gouvernement favorise. On avait tous les services au Témiscamingue, nous les avons transférés dans la ville-centre qui est Rouyn-Noranda.

280

Ça veut dire que moi, je demeure à Témiscamingue, c'est trois heures pour aller chercher mes services à Rouyn-Noranda et, de temps en temps, avec la CCQ. En passant, mon collègue est ici, là. C'est quatre heures pour nous aller quérir un service à Val d'Or. C'est centré à Val d'Or, les services. Alors, ça aussi, il faut en tenir compte.

285

Alors, on va passer à la partie 3, le développement économique. Je vais laisser mon collègue Claude.

M. CLAUDE GAGNON :

290

Merci, Philippe. Développement économique local, c'est un élément qui est très important, et on pense que c'est là qu'est la source du reflet de l'amélioration économique de la région.

295

Alors, le Témiscamingue peut compter sur des organismes territoriaux qui agissent de concert à favoriser son développement économique. Au Témiscamingue, le développement économique s'opère de deux façons; premièrement, par l'émergence de projets venant du milieu. Quand on parle des projets du milieu, ce sont les gens qui se prennent en main et partent différentes entreprises ou améliorent différentes entreprises ou développent de nouveaux créneaux qui n'existent pas dans la région. Et l'autre, par des retombées locales de projets locaux, comme les projets hydroélectriques et des projets qui sont faits par l'extérieur mais sur notre territoire.

300

Alors, suite à la venue de ces projets-là et tout ce que tout à l'heure je vous mentionnais au niveau des projets hydroélectriques, et vous allez voir, si on regarde à la page 9 de 18, il y a

305 un tableau concernant des projets de développement dans la MRC qui sont actuellement à l'étude et qui sont actuellement en marche, il en totalise pour un montant de 671 M\$.

Alors, quand on parle d'argent comme ça, je veux dire, pour un territoire comme on a ici en région, on ne peut pas rester inactif en face de la venue de projets semblables. Il faut
310 organiser quelque chose, des structures qui vont permettre d'accueillir ces projets-là et s'assurer que des retombées économiques locales se fassent.

Et suite à ça, la MRC et la Société de développement du Témiscamingue, de concert, ont mis sur pied un comité autonome composé de représentants de plusieurs secteurs économiques du territoire, qui se nomme Comaxtem. On retrouve ça au quatrième paragraphe
315 de la page 8 de 18.

Comaxtem, qui se définit comme étant le comité de maximisation des retombées économiques au Témiscamingue, a pour objectif d'assurer et d'accroître des retombées économiques des projets majeurs actuels et futurs du Témiscamingue pour le bien-être de la
320 personne et de l'entreprise, et de favoriser l'achat de biens et services au niveau de la région.

Nous, on pense que c'est un élément qui est très important. D'ailleurs, cette structure, ce comité soumet un mémoire dans le cadre des activités qu'il fait sur le territoire et ils vont sûrement amplifier plus que je peux vous mentionner. Je vais les laisser vous en faire la
325 présentation. Mais pour nous, il apparaissait extrêmement important de mettre sur pied un comité de cette envergure pour permettre aux entreprises de l'extérieur --

Premièrement, les entreprises de l'extérieur, les promoteurs, les propriétaires qui s'en viennent ici, en région, pour faire des travaux, dans le passé, on s'est rendu compte que la plupart du temps, ces gens-là, quand il y avait des travaux en région ou qu'il y avait des développements qui étaient prévus ici, n'avaient aucune connaissance du territoire et ne
330 connaissaient pas la disponibilité soit de la main-d'oeuvre et des effectifs qu'il y avait ici sur le territoire. Alors, pour la plupart du temps, les gens arrivaient avec leur équipement et tout ce que ça prenait pour faire les travaux et à peu près pas de retombées en ressortaient au niveau
335 de la région.

Alors, avec ce comité, on s'occupe de faire les contacts immédiatement avec les promoteurs, de façon à s'assurer que lorsque les gens arrivent ici, en région, ils sont accompagnés pour diriger soit au niveau de la main-d'oeuvre, soit au niveau des équipements. Et tout ce qui existe ici, les renseignements sont donnés et il y a un répertoire d'entreprises qui a
340 été fait ici au niveau de la région.

Le but principal, c'est de s'assurer qu'il n'y ait pas un dédoublement et qu'il n'y ait pas des structures qui se développent par rapport à un projet donné et qui ne seraient peut-être pas
345 nécessaires et, après le projet terminé, qui ne seraient plus valables d'exister. Alors, c'est pour faire une concertation sur le territoire, pour s'assurer le maximum de retombées économiques.

350 Alors, pour ces deux pages-là, pour le développement économique local, vous voyez, à la page 9 de 18, comme je vous mentionnais tantôt, des projets que nous avons ici au Témiscamingue, qui sont actuellement en étude. Puis même, il y en a qui sont à l'étape de concrétisation. Il y en a pour un montant de 671 M\$.

355 Alors, moi, Philippe, je vais te laisser aller pour le suivant.

M. PHILIPPE BARETTE :

360 Lorsque mon collègue dit, ici, qu'on en a pour 671 M\$, madame la présidente, j'aimerais attirer votre attention sur une audience publique qui s'est tenue v'là deux ans, alentour de ça, v'là deux ans. Je parle de CEDOR, une industrie de transformation de bois et qui était sur le point d'être, et les investisseurs étaient prêts. Lorsqu'on parlait de ça, les investisseurs étaient prêts. Tout d'un coup, il y a des gens qui ont décidé qu'ils étaient inquiets pour le développement du Témiscamingue. Entre autres, un venait de Val d'Or et l'autre venait de Montréal, qu'ils étaient inquiets, ça prenait des audiences publiques.

365 Alors, il faut créer un climat favorable pour les investisseurs. Et là, ce que ça a fait, ça, là, ça a retardé le processus. Aujourd'hui, on est encore en attente. Et là, avec la chute qu'on a dans l'économie, ces gens-là, on a de la misère à leur parler. Les investisseurs, ils n'attendent pas en ligne pour venir investir au Témiscamingue. Et ça, c'en est un qu'on déplore, nous autres, qui a retardé la possibilité. On serait en construction, on serait peut-être en opération.

375 Aujourd'hui, les institutions financières, bien, là, sont frileuses. L'incertitude règne. Ces gens-là ne sont plus capables. Probablement qu'il va falloir qu'ils attendent mais que l'économie reprenne. Puis ils sont peut-être investir ailleurs, on ne le sait pas. Mais c'en est un qu'on a...

380 Comme je vous ai déjà dit au téléphone, madame la présidente, ces gens-là qui viennent de l'extérieur du Témiscamingue, qui sont inquiets de notre avenir, on devient très sensibles à ça. Parce que ces gens-là, ce qu'ils ont fait, possiblement qu'eux autres voulaient les attirer dans leur milieu ou, on ne le sait pas, mais ils ont un intérêt. Ce n'est pas pour le mieux-être du Témiscamingue; ça, on est certain de ça.

385 Alors, ça, j'aimerais qu'on en tienne compte lorsqu'il arrive qu'il y a des gens qui sont inquiets du Témiscamingue. Que ce soit sur l'environnement, on ne veut pas polluer plus que les autres, il y a des gens qui polluent plus que notre région. Et ça, bien, on est soucieux de ça.

390 Et je voudrais aussi attirer votre attention sur la question de la problématique que nous vivons dans les régions limitrophes. Le Témiscamingue et le Pontiac, il y a une rivière qui nous sépare avec l'Ontario. Et là, bien, la problématique que l'on vit, il y a un organisme qui s'appelle, au Québec, la Commission de la construction du Québec. Et ça, ça nous fait mal au

395 Témiscamingue. Ça part déjà... c'est des lois qui sont de moule provincial, qui sont faites pour les grandes régions comme Montréal, Québec, Sherbrooke, ainsi de suite. Et là, on part, puis on envoie ça dans les régions. Alors, dans les régions, ça va atterrir à Val d'Or et là, de Val d'Or, ça s'en vient dans nos petites localités. Et lorsqu'on arrive pour avoir du travail, madame...

400 Je suis à la page 10 de 18, au milieu de la page. Et j'enchaîne sur ça pour dénoncer ce qu'on a. On a rencontré la ministre du Travail, madame Lemieux, à ce sujet, il y a des injustices qui sont causées au Témiscamingue.

405 Il y a des travaux qui vont se commencer. Nos gens n'ont pas de carte de compétence, puis là, ils ne pourront pas travailler parce que justement, c'est des gens de l'extérieur qui ont des cartes de compétence, qui vont venir travailler, puis nos gens restent sur le chômage. Et ça, ce que ça a comme conséquence, nos gens vont laisser la région. Ce n'est pas des gens de mon âge qui vont travailler là. C'est des gens, des jeunes qui sont soucieux de vouloir gagner leur vie. Ils ne peuvent pas parce qu'ils ne font pas partie du club. Alors, ça, c'est des choses qu'il faut tenir compte.

410 Et là, je vous amène à la page 11 de 18, le deuxième paragraphe. Le 2 novembre, nous avons rencontré le ministre Rochon à ce sujet. Et c'en est un point, ça, qu'il faut absolument qu'on mette des efforts pour tenter dans les régions ressources... les gens n'ont pas eu la chance. Là, ça prend un nombre d'heures par année. Des contrats, on va en avoir quelque-uns par année. On n'est pas à Montréal, ici, là. Et la polyvalence des métiers, c'est un autre sujet qui est très important.

420 On nous dit: *Si t'es menuisier, t'as pas le droit de poser de la planche murale. Si t'es poseur de planche murale, t'as pas le droit de peindre.+ Dans nos régions, ça n'existe pas ces choses-là. Les gens sont polyvalents. Et c'est des choses qu'il faut en tenir compte, et j'aimerais que ce soit considéré dans notre présentation d'aujourd'hui.

425 Alors, je n'irai pas plus loin que ça, madame la présidente. Je vais laisser à mon collègue pour les projets récréo-touristiques. Mais si vous avez des questions, je suis prêt à y répondre.

M. CLAUDE GAGNON :

430 Projets récréo-touristiques. Alors, l'industrie touristique au Témiscamingue est florissante et la région est particulièrement active en termes de développement.

435 Le Témiscamingue a à offrir aux touristes des produits tels que: le circuit composé d'attraites touristiques et naturels, d'activités récréatives et culturelles, des sites historiques et des événements, la motoneige puisque l'Abitibi-Témiscamingue possède le plus grand réseau de sentiers de motoneige de la province, la chasse, la pêche et le produit de l'aventure.

440 Dans le portrait que dresse la Société de développement du Témiscamingue sur l'industrie touristique au Témiscamingue, il est estimé que le Témiscamingue bénéficie de retombées économiques de l'ordre de 6 M\$ reliées au tourisme en 1999. Il est acquis que 433 000 touristes ont visité la région de l'Abitibi-Témiscamingue en 99. En utilisant une logique mathématique, on peut estimer une portion de 51 000 visiteurs pour le Témiscamingue. Le tourisme procure près de 5 000 emplois directs en Abitibi-Témiscamingue, soit environ 7 % des emplois totaux régionaux.

445 Les avenues de développement touristique telles que l'agrotourisme, l'écotourisme et le tourisme d'aventure méritent d'être davantage exploitées. Les régions touristiques de l'avenir seront celles qui auront su préserver l'intégrité de leurs ressources naturelles. La préservation de la qualité de l'environnement et la mise en valeur des ressources doivent être des préoccupations constantes.

450 Alors, Hydro-Québec est un partenaire privilégié pour le Témiscamingue dans le développement touristique, en particulier dans le secteur de la Rivière-des-Quinze, le projet sur lequel on discute aujourd'hui, où se trouvent des installations hydroélectriques. Cette implication se concrétise tant par l'ouverture de la centrale Première-Chute aux visiteurs durant la saison touristique que par des collaborations avec des organismes et intervenants du milieu. 455 L'entreprise poursuit cette collaboration avec le milieu dans le cadre de son projet de réfection de l'aménagement des Rapides-des-Quinze.

460 Rapides-des-Quinze présente un fort potentiel patrimonial et touristique évident, surtout en matière de plein air et d'écotourisme. On peut constituer un attrait majeur dans la mise en valeur du secteur de la Rivière-des-Quinze. Ce secteur pourrait devenir le pilier du tourisme de plein air au Témiscamingue. C'est pour ça, Hydro-Québec entend utiliser avec le milieu la directive sur le patrimoine de la polyvalence, qui est le cadre de référence d'Hydro-Québec dans un projet de réfection.

465 Alors, dans ce contexte-là, le milieu témiscamien a formé un comité récréo-touristique composé des municipalités de Notre-Dame-du-Nord, Saint-Eugène-de-Guigues, Angliers et Guérin pour élaborer un plan de développement touristique. Et dans cette optique, Hydro-Québec entend également mettre à la disposition du comité récréo-touristique les matériaux résiduels issus des travaux de réfection du barrage pour qu'ils soient réutilisés à des fins récréo- 470 touristiques.

475 Hydro-Québec a également confié l'automne dernier la responsabilité de la construction d'une route d'accès pour justement se rendre sur le chantier qu'ils prévoient réparer. Cette route nécessaire à Hydro-Québec pour la remise à neuf de l'évacuateur des Quinze pourra être utilisée par la suite pour le développement du parc linéaire, la pratique de la motoneige et permettre un accès plus facile à l'île Kakaké où peut se pratiquer la randonnée pédestre.

480 Cette route également est compatible avec le projet de mise en valeur des marmites de la Rivière-des-Quinze entrepris par le Regroupement des loisirs culturels et scientifiques du Témiscamingue.

485 Le site des marmites est partagé par trois municipalités: Angliers, Guérin et Saint-Eugène-de-Guigues. Ce sont trois municipalités qui sont alentour du site des travaux. Le sentier des marmites constitue un milieu privilégié où des écoulements glaciaires se sont rencontrés dans l'immense tourbillon créant une série d'excavations de 1 à 6 mètres de circonférence que sont les marmites. Ce n'est pas arrivé l'année passée, ça fait plusieurs années que c'est là. C'est de là l'importance du patrimonial qu'il y a là.

490 Avant la construction des barrages à Notre-Dame-du-Nord et Angliers, la Rivière-des-Quinze coulait au nord-est de l'île Kakaké. Et depuis la création de la centrale Rapides-des-Quinze, la rivière coule maintenant au sud-ouest de l'île. En se retirant, l'eau a laissé à découvert une série de marmites.

495 Alors, le développement de ce site naturel est pris en compte par le comité récréotouristique mis en place par Hydro-Québec. Et les retombées économiques qu'apportera à long terme la mise en valeur du secteur de la Rivière-des-Quinze sont importantes pour le Témiscamingue.

500 Je cède la parole à Philippe au niveau d'état des relations.

M. PHILIPPE BARETTE :

505 Alors, les relations avec les Premières Nations et la collectivité locale du Témiscamingue. Alors, je vous emporte à la page 13 de 18, le portrait socio-économique des Premières Nations.

510 Alors, vous êtes au courant qu'on a quatre, comme on disait au début, vous avez quatre communautés, deux réserves, soit Kipawa et Timiskaming, qui sont dans le secteur sud. Et vous en avez deux qui sont dans le secteur nord qu'on pourrait appeler, qui est Winneway et Notre-Dame-du-Nord. Alors, ces gens-là forment un total de près de 1 500 personnes, qui représentent 8 % de la population qui habite au Témiscamingue.

515 Alors, nous, nous habitons avec ces gens-là ça fait des décennies. Depuis le début, disons, de l'ouverture au Témiscamingue, ces gens-là sont avec nous autres et nous tentons d'harmoniser et nous tenons des très bonnes relations avec ces gens-là.

520 Maintenant, ils ont un facteur important qu'il faut tenir compte. Je sais que ces gens-là ont tenu l'audience publique, au mois d'octobre, ils vous ont demandé des choses. Il y en a parmi ça que, moi, je prétends que ce n'est pas au Bureau des audiences publiques que ça va se régler quand on parle de territoires ancestraux.

525 Une chose qui est importante, je pense que ces gens-là ou quand vous parlez de 55 % de cette population ont moins de 25 ans, alors là, il y a du monde qui s'en viennent jeunesse, il y a une relève. Et ces gens-là, moi, j'ai l'impression qu'ils veulent avoir du travail. Et comme de raison, ce qui est dans les lois ne permet pas, ne voit pas jour que ces gens-là pourraient avoir du travail dans les travaux qui vont être effectués. Et c'est tout près. Je pense, là, les deux réserves.

530 En tant que préfet de la MRC, il y a deux réserves qui ont besoin d'aide, c'est deux réserves du Nord, celle de Winneway et celle de Notre-Dame-du-Nord, les Premières Nations, parce qu'ils n'ont pas d'employeur principal qui peut donner un soutien. Dans le sud, ces gens-là travaillent à l'usine, la papetière de Tembec et aussi chez Commonwealth Plywood qui est une scierie, un moulin de déroulage, usine de déroulage. Alors, ça, ça fait la différence et ces
535 gens-là ont besoin, c'est eux qui sont les plus démunis, qui auraient besoin... qu'il y aurait un effort qui devrait être fait.

540 Et là, l'employeur qui est Hydro-Québec ne peut pas utiliser ces gens-là parce qu'il y a une loi provinciale, qui est contrôlée par un groupe encore qui vient des grands centres. Il dit: *On ne peut pas. Il va falloir changer la loi.+ Mais moi, je pense qu'il y a des efforts qui peuvent être faits pour tenter que ces gens-là...

545 Parce que ces gens-là dépensent chez nous aussi, là. Alors, moi, je pense qu'il y aurait quelque chose qui pourrait être fait, un effort spécial pour dire comment on peut prendre ces gens-là, les former, leur permettre, leur donner un espoir en tant que jeunes qu'il y a un

avenir au Témiscamingue. Ils sont capables de faire des travaux. On en a plusieurs qui travaillent à l'usine, à la papetière, et ces gens-là ne sont pas pires que les Blancs. Ils sont aussi bons que les Blancs. On n'a rien à dire contre eux autres. Il y en a qui manque des quarts de travail, des Blancs. Les Autochtones en manquent, mais les Blancs aussi en manquent.

550

Ça, je pense qu'il y a quelque chose qui devrait être fait. Et nous, on travaille avec ces gens-là, on vit avec ces gens-là dans le milieu et on aimerait qu'il y aurait quelque chose qui soit fait. Et ça, ça vient toujours de la directive des grands centres, on dit: *On forme une loi. Voilà, c'est telle personne qui va travailler là. Ils sont qualifiés, pas qualifiés+, le contrôle, et les Autochtones sont exclus de ça. Alors, moi, je pense que c'est un chose qu'il faudrait en tenir.

555

Les autres demandes qu'ils ont, moi, je pense que Hydro-Québec est capable d'y répondre. Probablement il s'agirait peut-être de former un comité local qui pourrait travailler avec Hydro-Québec et le milieu, la MRC si nécessaire, le développement économique. On est peut-être capables de trouver des ententes pour satisfaire. Mais là, quand on arrive dans les territoires ancestraux, bien là, c'est rendu, ça là, ça nous dépasse et ça ne se réglera pas du jour au lendemain.

560

Alors, devant ça, moi, je vous apporterais probablement à la page 15 de 18, et là, qu'on dit, bien, les relations entre les collectivités locales et les Premières Nations sont donc conditionnées par ce lourd contexte où chaque initiative de part et d'autre risque de devenir l'objet d'un groupe d'intérêt engagé dans divers processus de négociation à la fois politique et économique.

565

Alors, nous, nous sommes prêts à travailler avec ces gens-là. Je ne sais pas comment est-ce que vous autres, vous voyez, pour dans votre rapport, comment est-ce que vous allez être capables de le traiter. C'est sûr que ça prend de la déréglementation. Et lorsque nous avons rencontré le ministre Rochon, il nous a dit: *Est-ce que c'est l'application, la fameuse CCQ, qui est le problème ou si c'est la législation?+ Alors, là, moi, je pense que les deux, ça prend les deux pour régler un problème pour favoriser nos milieux ruraux, prioriser nos jeunes pour leur donner de l'emploi dans nos milieux.

570

575

Des contrats des milliards, des millions, vous en aviez pour 2.2 Md\$ à Montréal, v'là quelque temps, et là, au Témiscamingue, on en a quelques-uns. Il va arriver avec quelques millions, 671 M\$. Et là, il faut favoriser nos gens pour qu'ils puissent travailler.

580

Alors, il y a aussi des sites naturellement historiques et archéologiques autochtones dont, je pense, vous avez pris connaissance à la page 16 de 18. Je ne reviendrai pas sur ça.

585

On a aussi les ressources fauniques. Je pense qu'il a été mentionné les barrages. Et Hydro-Québec, quand on parle des plans d'urgence, Hydro-Québec nous a démontré à la MRC X et je pense que mes collègues de la SDT étaient là X le plan d'urgence pour les barrages suite

à la Commission Nicolet qui avait été menée pour la sécurité et ainsi de suite des barrages en cas d'évacuation, ainsi de suite.

590

Et je vous amènerais dans la ressource faunique, comme je disais. La qualité de l'eau est bonne dans son ensemble. Hydro-Québec, les travaux de réfection n'auront pas ou très peu d'incidence sur la qualité de l'eau. Il existe des frayères situées au pied des barrages, qui abritent des dorés, d'autres espèces. Alors, l'abaissement du niveau d'eau du réservoir pendant les travaux n'auront aucun effet sur ces frayères. D'ailleurs, ils travaillent avec l'Environnement.

595

Je suis à la fin de la page 17, madame la présidente. Alors, je pense que ces choses-là, il y a des précautions, en tout cas, on nous a informés qu'il y a des précautions qui ont été prises. Les travaux ne se feront pas durant la période de fraie.

600

Il y a aussi une pisciculture en amont de l'évacuateur de crues. Elle ne devrait pas être perturbée. Ça aussi, je pense que nos collègues d'Hydro-Québec nous en ont informés qu'ils ont déjà été en communication constante avec le propriétaire de la pisciculture.

605

Et ensuite, comme conclusion, bien, moi, je pense que je vous amènerais à la fin de la conclusion, à ce qu'on dit. Le projet de réfection du barrage de Rapides-des-Quinze, c'est un projet important pour le Témiscamingue, que ce soit au niveau économique, récréo-touristique. Hydro-Québec est un partenaire privilégié pour le milieu témiscamien, puisqu'il est impliqué activement à tous les niveaux du projet. Les milieux ruraux peuvent maintenant davantage agir en gestionnaire pour tout ce qui concerne l'exploitation des ressources naturelles.

610

Alors, ce qu'on dit dans ça, bien, le projet de réfection du barrage répond aux critères de qualité que s'est donnés la MRC de Témiscamingue, c'est-à-dire l'implication du milieu, les retombées, le respect de l'environnement. C'est un besoin, naturellement. Si on ne répare pas nos barrages...

615

Alors, pour cette raison, la MRC du Témiscamingue émet un avis favorable au projet de réfection du barrage de Rapides-des-Quinze par Hydro-Québec conformément aux dispositions de la résolution adoptée le 24 octobre 2001 par le comité administratif de la MRC du Témiscamingue, que vous avez eue. Je ne sais pas si vous avez eu la copie de la résolution en bonne et due forme?

620

Et là, je laisse la liberté de parole à mon collègue, monsieur Gagnon.

625

M. CLAUDE GAGNON :

630 Merci. Simplement pour ajouter, madame Journault, simplement pour ajouter que quand on parle au niveau, comme conclusion, qu'on parle des critères de qualité que s'est donnée la Municipalité régionale de comté du Témiscamingue, je pense c'est très important, et monsieur Barette les a énumérés.

635 Et je peux vous dire que nous, en tant que Société de développement du Témiscamingue, qui sommes ni plus ni moins -- à la suite de tout ce qui est mis en place au niveau de structures économiques de la région, vous pouvez être assurée que toutes dérogations qui pourraient être faites à ces critères-là qui ont été mis de l'avant seront interpellées et feront l'objet de discussions d'ajustement en fonction de ces critères-là et des lois qui existent. Vous pouvez être assurée que nous en serons les chiens de garde, comme on pourrait le dire.

640 Et ce que l'on veut sur le territoire, c'est qu'il y ait une qualité une vie où il fait bon vivre dans notre région. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

645 Merci beaucoup, monsieur Barette et monsieur Gagnon, pour la présentation de ce mémoire conjoint. Rassurez-vous, je n'ai pas la prétention de tenter de discuter la question des droits territoriaux. Ce n'est pas non plus dans mon mandat de régler les questions d'emploi, lorsque c'est des questions légales qui sont mises en cause. Cependant, je me dois de transmettre les messages qui sont reçus de la part de la population au gouvernement.

650 Alors, dans le but de bien comprendre les messages que vous voulez bien lui adresser, j'ai quelques questions à vous poser pour mieux documenter le rapport que je soumettrai.

M. PHILIPPE BARETTE :

655 Allez-y, madame, on va tenter d'y répondre.

LA PRÉSIDENTE :

660 Merci. Alors, on va y aller page par page. Ça va être plus facile pour tout le monde, je pense.

665 Je vous réfère à la page 5 de votre mémoire. Vous parlez d'un comité de suivi qui serait fait entre Hydro-Québec, en partenariat je crois, Hydro-Québec et la MRC du Témiscamingue dans le cadre du projet Tabaret. Est-ce que ce comité-là, vous le voyez aussi actif dans le cadre du projet à l'étude?

M. PHILIPPE BARETTE :

670

Moi, je pense que si les gens... pourquoi nous l'avons mis comité de suivi, il y avait des inquiétudes des gens, par exemple, le long du lac Kipawa, le bassin du lac Kipawa. Les pourvoyeurs, entre autres, et certains riverains disaient: *Ah! bien, là, avec un barrage+, ainsi de suite.

675

Moi, je pense, je ne suis pas réfractaire à ce qu'il y ait un comité de suivi avec les gens d'Hydro-Québec, les municipalités avoisinantes. Il ne faut pas être un comité de cinquante, mais ils peuvent être quatre, cinq, des gens qui ont été mandatés et là qui discutent et qui essaient... pour informer la population. Moi, je ne suis pas réfractaire à ça.

680

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Gagnon.

685

M. CLAUDE GAGNON :

Si vous me permettez de rajouter peut-être, quand on regarde au document, page 11 de 18, quand on fait le portrait, le topo sur le récréo-touristique, effectivement, Hydro-Québec, il y a un comité de suivi qui est fait actuellement avec les gens du milieu et ce, de concert avec la Société de développement et la Municipalité régionale de comté par rapport à ce qui peut être fait et ajouté, à valeur ajoutée, par rapport à ce qui a d'existant là quand on parle:

690

**... est un potentiel patrimonial et touristique evident surtout en matière de plein air et d'écotourisme. Il peut constituer un attrait majeur dans la mise en valeur du secteur Rivière-des-Quinze. Ce secteur pourrait devenir le pilier touristique du plein air au Témiscamingue.+*

695

Et le paragraphe suivant fait justement référence où il y a un comité qui a été mis en place avec les municipalités pour s'assurer de pouvoir récupérer des choses et chacun puisse présenter un projet qui va se greffer au projet de l'amélioration du barrage des Quinze.

700

Et de plus, quand on parle aussi au niveau du chemin qui a été construit, ce chemin-là que Hydro-Québec a construit pour avoir accès à ce site, il y a eu des discussions et des ententes qui ont été faites avec les partenaires du milieu, soit Notre-Dame-du-Nord et les villages alentour, pour que ce chemin-là ne devienne pas seulement une route d'accès, mais après qu'il puisse profiter au développement récréo-touristique de la région.

705

LA PRÉSIDENTE :

Donc, c'est une sorte de table qui existe déjà.

710

M. PHILIPPE BARETTE :

C'est ça.

715 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez déjà une structure qui permet de discuter avec Hydro-Québec et le milieu.

720 **M. CLAUDE GAGNON :**

C'est exact.

LA PRÉSIDENTE :

725 Maintenant, j'aimerais savoir, est-ce que vous seriez ouverts à ce qu'à cette table de discussion se joignent d'autres partenaires? Par exemple, les Algonquins?

M. PHILIPPE BARETTE :

730 C'est sûr que oui, ils sont bienvenus. D'ailleurs, dans ces tables de suivi-là, ils sont inclus autant à Tabaret que le projet qu'on vient d'énumérer. Je pense qu'il y a des représentants d'Hydro-Québec, mais ils sont d'accord, j'en suis sûr qu'ils sont d'accord avec ça. Parce qu'il faut travailler. Ce sont des gens qui restent sur le sol témiscamien. Alors, c'est sûr qu'on pourrait...

735

Mais je pense qu'il y a déjà eu des rencontres, à ce que je sache. Peut-être que vous n'êtes pas informée, mais moi, il y a quelqu'un dans la salle, monsieur Bouthillette, qui pourrait nous confirmer. Il y a eu des rencontres au préalable avec les Autochtones. Je ne sais pas s'ils en ont parlé à votre audience du mois d'octobre, mais je sais qu'il y a eu des pourparlers déjà et ces gens-là sont invités, j'en suis sûr, à faire partie. Mais si vous voulez, on va demander à monsieur Roger Bouthillette qui est le...

740

LA PRÉSIDENTE :

745 On va l'entendre. Pouvez-vous venir au micro, s'il vous plaît, pour les transcriptions.

M. ROGER BOUTHILLETTE :

750 Effectivement, il y a eu des rencontres d'approche, mais je pense que ça a déjà été signalé par le représentant d'Hydro-Québec, par monsieur Mercier. Effectivement, il y a eu des rencontres. Oui, il y a de l'ouverture pour justement... il y a toujours une place à ces tables-là pour les Algonquins, s'ils veulent se joindre.

LA PRÉSIDENTE :

755

Mais concrètement, dans les faits, est-ce qu'ils participent aux rencontres ou il y a des difficultés à se rencontrer?

M. ROGER BOUTHILLETTE :

760

Présentement, du comité qu'on fait référence, Récré-Eau des Quinze, je pense qu'il y a une présentation tantôt du comité, ils ne font pas partie présentement mais ils pourraient faire partie de ce comité-là. On pourrait valider avec eux tantôt. Pour Hydro-Québec, il n'y a aucune problématique, c'est même avantageux qu'ils le soient. On favorise ça, bien évidemment.

765

LA PRÉSIDENTE :

Donc, je peux inscrire ça dans mon rapport que c'est une ouverture et c'est un lieu où ils seraient bien reçus et vous seriez des partenaires.

770

M. ROGER BOUTHILLETTE :

Au niveau de, je viens de mentionner...

775

LA PRÉSIDENTE :

Du comité de suivi.

M. ROGER BOUTHILLETTE :

780

Sur les comités de suivi, que les Algonquins soient présents, on est favorables à ce qu'ils soient présents à toutes ces tables-là, bien évidemment.

Pour ce qui est de Récré-Eau des Quinze, je vais laisser ça au représentant du comité.

785

LA PRÉSIDENTE :

C'est bien.

790

M. CLAUDE GAGNON :

Si vous permettez, juste pour rajouter. Moi, étant au courant à titre de président de la Société de développement, je dois vous dire que quand il y a des projets ou quoi que ce soit qui est mis sur la table et que ça nécessite l'approche ou l'appellation de gens qui viennent siéger, les Algonquins de la région, c'est-à-dire tous les Autochtones qui sont dans la région sont mis au courant et sont invités. Mais malheureusement, on n'a pas de réponses positives pour venir siéger.

795

Vous allez l'entendre sûrement tout à l'heure, au niveau du projet qu'on a mis sur place, le comité Comaxten, les Algonquins ont été invités à participer et à se mêler avec les gens pour faire de la business, comme on dirait, et on...

800

LA PRÉSIDENTE :

805 On verra les suites.

M. CLAUDE GAGNON :

810 C'est ça, exactement.

LA PRÉSIDENTE :

815 C'est bien. Alors, je vous réfère, s'il vous plaît, à la page 7 de votre mémoire. Vous nous dites que:

**Le temps est venu aux ruraux de profiter économiquement dans une plus grande mesure des richesses naturelles de leur territoire.+*

820 Pourriez-vous nous expliquer comment vous voyez ça? Parce qu'on sait qu'Hydro-Québec, par exemple, dans d'autres projets maintenant vont dans une approche de partenariat avec le milieu. Comment vous voyez ça le développement des ressources naturelles, de façon à ce que ce soit plus profitable pour les régions hôtes?

M. PHILIPPE BARETTE :

825 Alors, ce qu'on a fait depuis Hydro-Québec, vous êtes au courant que depuis qu'ils ont des nouveaux projets, ils acceptent de verser des redevances aux collectivités impliquées. Alors, c'est un peu ça.

830 Maintenant, dans le cas qu'il y a là, bien, là, moi, ça a été construit ça fait déjà plusieurs années. Je n'ai pas l'intention de rouvrir le dossier à ce sujet-là; ce qui est passé, il est passé.

835 Mais pour l'avenir, ce qu'on voit, c'est qu'il devrait y avoir, autant que ce soit pour l'hydraulique, l'hydraulicité X en tout cas, vous savez ce que je veux dire là X et que ce soit en forêt, il y a des redevances. Et là, le gouvernement central ramasse ça, il fait la distribution. Et là, on prétend que nous n'avons pas notre juste part. Nous ne l'avons pas avant, d'ailleurs. Et là, on tente d'essayer de nous apaiser, nous autres aussi, dire: *Bien, vous allez en avoir un petit peu.+

840 Et c'est ça qu'on veut de plus en plus. Nous autres aussi, on veut essayer d'avoir la même qualité de vie que les gens qui vivent près des grands centres ou dans les grands centres. Et là, vous avez rien qu'à regarder le revenu moyen, on a 3 000 \$ par famille d'écart. Alors, ça vous donne déjà un indice.

845

LA PRÉSIDENTE :

Oui, je vois bien, monsieur.

850

M. PHILIPPE BARETTE :

3 000 \$ de défavorable pour le Témiscamingue versus l'ensemble du Québec.

LA PRÉSIDENTE :

855

Justement, monsieur Barette, j'essaie de développer sur ce point-là, d'aller chercher des arguments de votre part pour que, concrètement, je sois en mesure de transmettre le message comment ça peut se faire. Est-ce que c'est une question de partenariat ou de redevance? Pour les projets futurs.

860

Pour le projet à l'étude, comme vous avez mentionné tout à l'heure, c'est un ouvrage qui existe déjà. Hydro-Québec propose de le rendre plus sécuritaire. Maintenant, globalement, est-ce que vous avez examiné comment ça pourrait se faire dans les faits?

865

M. PHILIPPE BARETTE :

Maximiser les retombées économiques au Témiscamingue?

LA PRÉSIDENTE :

870

Oui.

M. PHILIPPE BARETTE :

875

C'est ça, justement, comme je vous disais tantôt X et là, je sais que je ne me fais pas des amis en disant ça, mais je vais appeler les choses par leur nom X lorsque vous arrivez avec des lois qui sont de moule provincial, chaque travailleur qui vient travailler, par exemple, je ne sais pas, moi, chez un commerçant ici, ça lui prend une carte de compétence, que ce soit seulement pour pousser une pelle ou pousser un balai.

880

Et c'est là que ça devient... on en a beaucoup de ces gens-là dans notre milieu. Mais ils sont capables aussi de construire des maisons. Ils en ont fait pendant des vies mais ils ne sont pas reconnus par le club qu'est la CCQ. Et c'est là qu'est notre problème au Témiscamingue. C'est géré par un groupe. C'est géré par Val d'Or et Val d'Or dit: *Bien, moi, j'en veux...+ C'est Val d'Or qui va contrôler l'émission des cartes. Là, le bassin n'est pas ouvert...

885

LA PRÉSIDENTE :

890 Monsieur Barette, on va revenir tout à l'heure sur la question de l'emploi pendant la construction. J'ai bien compris que vous revendiquiez pour les gens de la région qu'il y ait plus d'emplois, plus de travail au moment de la construction. Ça, on va en parler tout à l'heure.

895 Mais j'aimerais savoir, en phase d'opération, lorsque c'est construit déjà et que le projet est là, il y a une production d'énergie qui est faite, où on est en train de sortir une ressource du sol justement, pendant l'exploitation d'un projet, les retombées économiques, comment vous voyez ça à ce moment-là? Est-ce que c'est une redevance aussi?

M. PHILIPPE BARETTE :

900 Est-ce que vous voulez en venir que là, normalement, il devrait y avoir une redevance qui devrait être payée par Hydro pour les barrages qui sont déjà érigés depuis plusieurs décennies? Est-ce que c'est ça?

M. PHILIPPE BARETTE :

905 Je ne veux pas en venir à rien. Je veux savoir votre opinion par rapport au prochain projet, au développement. Comment vous voyez les projets de développement.

M. PHILIPPE BARETTE :

910 Les prochains projets de développement, moi, je pense que là c'est établi. Ils ont commencé sur la Côte-Nord, vous avez à la Baie James. Alors, il y a des redevances qui vont être versées aux collectivités. Et ça, je pense qu'on est en accord. Moi, je ne questionne pas ça. On a des négociations en temps et lieu avec nos partenaires, qui est Hydro-Québec.

915

LA PRÉSIDENTE :

920 Très bien. Maintenant, en ce qui concerne justement pendant la phase de construction, on va y venir parce que plusieurs, tous les mémoires que j'ai lus et les questions qu'on a eues en première partie aussi faisaient référence à l'importance que les gens accordent à trouver de l'emploi dans les projets de développement de la région.

925 Alors, vous nous dites, en page 9 de votre mémoire, que les lois et la réglementation qui encadrent le secteur de la construction sont trop rigides et non adaptées à la construction en milieu rural. Je n'ai pas à discuter de ça dans le rapport, je peux tout simplement reprendre vos propos.

930 Cependant, j'aimerais savoir concrètement, pour le projet qui nous intéresse, qu'est-ce qu'on peut faire pour X sans changer ces lois-là, moi, je n'ai pas la compétence pour changer ces lois-là X cependant, concrètement, dans le cadre du projet qui nous intéresse, construction

de digue, de transport de matériaux, etc., pouvez-vous nous dire quel genre de travailleurs que ça prend? Et est-ce qu'il y a un moyen qu'on les trouve ici en région, qu'on leur donne la chance de les obtenir les cartes de compétence en faisant de l'information, en faisant des séances publiques d'information, en les rencontrant, en leur disant qu'ils sont aptes à le faire?

935

Peut-être que c'est une question de voir ça comme une montagne puis d'obtenir une carte de compétence, puis finalement les gens ne font pas les démarches. Qu'est-ce qu'il faudrait faire pour les accompagner pour que concrètement les gens de la région aient des cartes de compétence? Parce que je ne vois pas de position de personne dire: *Quand on a une carte de compétence, ils ne nous prennent pas.+ Mais concrètement, avez-vous une idée comment on pourrait aider les gens ici à les obtenir, sans changer les lois d'ici un an?

940

M. PHILIPPE BARETTE :

Alors, la première, les lois, il va falloir qu'elles soient changées parce que c'est contrôlé. Il y a déjà un bassin de main-d'oeuvre qui fait partie de l'Abitibi-Témiscamingue. Le bassin est plein. On nous dit, le nouveau qui veut arriver, il faut qu'il soit formé, formé premièrement en sécurité. Ça, on n'a rien contre ça, qu'il soit formé aussi pour faire des travaux manuels ou autres, qu'il a une certaine expérience d'heures reconnue. Et là, c'est là que ça devient difficile. Et là, on dit: *Bien, on ne peut pas te prendre parce que le bassin est plein.+ C'est l'Abitibi-Témiscamingue qui est le bassin.

945

950

Alors, là, il y a des gens à Val d'Or qui sont à rien faire, qui sont qualifiés, ils font partie du club. Alors, ils vont envoyer ces gens-là venir travailler. Hydro-Québec ne peut pas prendre... l'employeur est pénalisé, il est mis à l'amende. S'il emploie ou le sous-traitant emploie des gens qui n'ont pas de carte de compétence, ils sont mis à l'amende, une couple de mille piastres par jour, bon. Alors, pour ça...

955

960 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, ça, je comprends très bien ça qu'ils ne peuvent pas employer des gens qui n'ont pas de carte. Mais comment faire pour l'obtenir la carte?

965 **M. PHILIPPE BARETTE :**

Bon, comment faire pour l'obtenir, c'est là que ça devient difficile. Et moi, je pense qu'il y a le ministre Rochon, de concert... on a un groupe qui sont prêts, si on veut, à travailler toujours dans l'objectif.

970

Ces gens-là, eux autres aussi, ils voient passer ça le train et puis ils disent: *Aïe! on n'embarquera pas là.+ C'est pour ça probablement qu'ils ont demandé des audiences, je ne sais pas. Ils ont les droits ancestraux mais ils ont d'autres choses aussi. Le travail, et comment le faire, bien, je pense il faut les sensibiliser, il faut dire: *Voici.+

975

Comme vous dites, madame, ces gens-là n'ont pas le... moi, s'ils me disent un non, je vais dire: *Bien, pourquoi tu me dis non?+ et ainsi de suite. Eux autres, bien, là, c'est connu à travers la province: *Ah! bien, là, la CCQ, ah! non, moi, j'ai pas de chance là.+ Il y en a que...

980

Vous demanderez même au ministre Gendron. On était avec madame Lemieux, il y a un type, il dit: *Chez nous, j'ai un gars que ça fait trente-sept ans qui bâtit des maisons, puis il n'est pas capable d'avoir sa carte parce qu'il ne sait pas écrire. Mais il bâtit des maisons, puis elles sont droites, puis elles restent debout.+ Alors, c'est ça la vraie vie.

985

Et dans le chose, moi, je pense qu'il faut essayer de sensibiliser nos Autochtones, dire: *Aïe! il y a un petit cours qui va se donner. On va vous donner un peu de sécurité.+ Mais lorsqu'ils vont arriver pour aller chercher leur carte, si le bassin... c'est ça qu'il faut que l'effort soit fait. Le bassin est plein. Alors, les gens de Val d'Or, les gens de Rouyn, les gens qui ont des cartes un peu au Témiscamingue vont dire: *Wow! attends une minute, moi, j'ai une carte puis je ne travaille pas, là.+

990

Alors, c'est tout contrôlé cette affaire-là. C'est ça le protectionniste qu'on a et on est après négliger nos gens. Et comment le faire? Bien, je pense qu'il va falloir qu'ils mettent de l'eau dans leur vin.

995

C'est peut-être difficile à comprendre. Je vois dans votre comportement que vous ne comprenez pas ou... en tout cas, posez les questions, on va tenter de les éclaircir.

1000

LA PRÉSIDENTE :

1005 Oui, c'est ça. Premièrement, ce que je comprends, c'est que la première étape, c'est d'avoir une carte de compétence. Et ça, ce n'est pas évident parce que les gens, ce que vous nous dites, c'est que plusieurs estiment que c'est difficile à obtenir.

M. PHILIPPE BARETTE :

1010 Oui, c'est la mentalité que nous avons au Témiscamingue. Je vous invite, informez-vous. Les gens normaux sur la rue, promenez-vous dans Ville-Marie ou ainsi de suite, un jeune: *Pourquoi tu ne travailles pas?+ *Ah! bien, là, je n'ai pas de carte, puis je ne suis pas capable d'en avoir.+

1015 Et là, quand il y a des travaux, qu'on a ces travaux-là... et il y a des spécialités, madame Journault, qu'il ne faut pas laisser de côté. Il y a des spécialités qu'il faut aller chercher des gens de l'extérieur. Ça, on reconnaît ça. Je pense qu'on n'est pas tous des spécialistes. Mais il y a beaucoup de travail que nos Témiscamiens, Témiscamiennes sont capables de faire. Et je pense qu'avec Comaxten, ils vont s'occuper de ça, eux autres aussi.

1020 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, on va en parler aussi avec Comaxten. Mais est-ce qu'il y a des types de métier qui ont été identifiés comme étant: *Ça, ce serait une base puis ce serait rentable. C'est là où on investit dans notre relève ici en région. Ça vaut la peine de faire de la promotion auprès des jeunes puis leur dire: vous êtes capables, on y va. Ensemble, on va y arriver+, puis qu'il y ait une campagne d'information et de sensibilisation auprès des gens de la région pour dire: *Quel que soit votre âge, vous êtes de la région, on a le goût que vous continuiez de vivre avec nous, de vivre chez nous et de faire grandir notre région. On va vous accompagner dans le cheminement pour obtenir vos cartes.+ Est-ce qu'il y a une campagne qui se fait dans ce sens-
1030 là?

M. PHILIPPE BARETTE :

1035 Non.

LA PRÉSIDENTE :

1040 Est-ce que ce serait intéressant de le faire?

M. PHILIPPE BARETTE :

1045 Non, pour le moment, il n'y a pas de chose. Mais j'aimerais que ce que vous venez de dire, que vous le mettiez dans votre rapport. C'est un mur de béton, comme c'est là. Et là, il n'y a pas moyen, parce qu'il y a une législation et Hydro-Québec ne peut pas passer au côté. Qui qui défend ça? Ce sont justement les Autochtones qui parlent de job: *I want a job+, et aussi les gens qui sont sur la rue.

LA PRÉSIDENTE :

1050 Les Allochtones et les Autochtones, tout le monde. Finalement, c'est tout le monde revendique d'avoir sa place au soleil, d'avoir ce qu'il faut pour continuer à vivre ici en région.

M. PHILIPPE BARETTE :

1055 C'est exact.

LA PRÉSIDENTE :

1060 Alors, si j'ai bien compris le message que vous livrez, par l'intermédiaire du Bureau d'audiences publiques, au gouvernement, c'est qu'il faut d'abord que les gens aient le goût et aient les moyens pour aller chercher leur carte de compétence, mais dans des domaines où ils ont des chances de travailler en région. Ça fait que ça prend de l'information, ça prend de l'accompagnement. Pensez-vous...

1065 **M. PHILIPPE BARETTE :**

1070 Il faut donner de l'espoir à nos jeunes. Quand il commence, le jeune, il faut lui donner l'espoir que si... il faut lui montrer un peu le progrès, sa ligne de progression qu'il peut faire dans son métier. Et là, bien, on arrive avec...

1075 Par exemple, il est menuisier. Il arrive pour poser de la planche murale: *Oup! c'est pas toi, c'est un autre secteur. Ta carte, toi, c'est pour être menuisier, tenir un marteau puis une égoïne+, puis je ne sais pas s'il a le droit de lever une planche. C'est tout compartimenté, protectionniste à l'extrême. Et c'est là que ça fait que c'est une loi.

1080 C'est correct, ça, à Montréal, ça peut marcher à Montréal. Mais nous autres, dans nos milieux, ici... et c'est pire au Témiscamingue parce que tout le monde se connaît. Tout le monde sait qui qui a une carte, qui qui n'en a pas. Et là, on se sent ciblé aussi par nos gens de Val d'Or qui ont à faire la surveillance de ça. Ils viennent au Témiscamingue, puis ils...

LA PRÉSIDENTE :

1085 Monsieur Barette, est-ce que vous faites des démarches avec vos autres collègues des MRC pour que... j'imagine que ce n'est pas uniquement ici qu'il y a cette problématique-là, que cette problématique existe aussi dans d'autres régions du Québec?

1090 Est-ce que vous faites des démarches pour que les lois soient amendées ou s'il n'y a pas vraiment de stratégie d'action? Quelle est votre stratégie?

M. PHILIPPE BARETTE :

1095 La page 11 de 18, le 2 novembre, nous avons rencontré le ministre Rochon. Il a été accueillant. Et nous avons les gens, nos voisins, de Pontiac qui étaient là. Et nous avons aussi les gens de la Gaspésie qui étaient là. Et nous avons aussi dans les ruralités, qui est la Fédération québécoise des municipalités, FQM, le président, et un autre qui est en droit juridique, qui étaient présents à la rencontre que nous avons eue avec le ministre Rochon. Et il y avait le président de la CCQ qui était là, monsieur Ménard, et les constructeurs, monsieur Fournier, et d'autres personnes que j'oublie, qui étaient du ministère du Travail. On a fait le tour de la situation.

1105 Maintenant, ce n'est pas facile. Je reconnais que le ministre a toute la province à avoir soin. Et là, il y a des gens qui ne travaillent pas puis ils disent: *Aïe! moi, je paye des cotisations syndicales ça fait X temps, puis là, vous allez donner du travail à un autre?+ Mais durant ce temps-là, dans les ruralités, c'est là qu'on paye, nous autres. C'est nous autres qui payent pour ça. Parce que quand il y a un petit projet qui se part, bien, là, on veut travailler, nos gens veulent travailler.

1110 À Saint-Bruno-de-Guigues, sur la route que vous vous êtes en venue, madame la présidente, il y a eu un travail de 2.2 M\$ qui a été passé, qui a été fait l'été passé. On n'en a pas souvent des projets de même. Là, ce qui est arrivé, le contracteur venait de Coaticook. Il est arrivé avec 22 travailleurs. Il dit: *Moi, ah! j'ai le droit d'amener mes travailleurs+, qui venaient de cette région-là. Puis c'était dans la localité de Saint-Bruno-de-Guigues, les gens n'avaient pas le droit de travailler. Bon, bien, là, il y a eu une chicane. Il y a eu une chicane. On est venu à bout de négocier; il y en a huit qui ont venu à bout. Puis ils avaient leur carte, là, mais ils les faisaient venir de l'autre région.

1120 C'est ça la chicane qu'on a. Il n'y a pas de travail. Alors, là, quand les gens ont ces cartes-là, ils donnent préférence à ces gens-là avant d'émettre d'autres cartes. Et nos jeunes, ça coupe l'espoir à nos jeunes dans nos ruralités.

LA PRÉSIDENTE :

1125

Êtes-vous en train de nous dire qu'il y a un quota sur les cartes de compétence?

M. PHILIPPE BARETTE :

1130

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1135

On va vérifier ça. Maintenant, lorsque vous dites dans votre mémoire que madame la ministre, en page 10, avait reconnu la problématique particulière des régions limitrophes, dont le Témiscamingue et le Pontiac, concrètement, qu'est-ce que ça signifie, ça? Puis qu'est-ce que vous voyez comme suite à cette déclaration?

M. PHILIPPE BARETTE :

1140

Bon, ce qui arrive, alors vous vous rappelez sûrement des chicanes qu'il y a eues entre Hull et Ottawa. Et je peux vous donner tout près, qui est Notre-Dame-du-Nord. Vous avez un exemple là.

1145

Vous avez quelqu'un, par exemple, qui veut réparer des fournaies. On en a un réparateur de fournaies à l'huile. Vous avez un trouble sur une fournaise; le type n'est pas là, il est parti à Belleterre. Il est à une heure, presque une heure d'ici. Le type est à Notre-Dame-du-Nord; il peut avoir quelqu'un à vingt minutes de chez eux, qui est à New Liskard en Ontario. Il n'a pas le droit de le prendre parce qu'il est au Québec, il ne vient pas.

1150

Vous avez, par exemple, un réparateur de pompe à essence. Vous avez un réparateur de pompe à essence. Nous autres, on est à Témiscamingue. Je suis à quatre heures, trois heures, mettons trois heures et demie X quand c'est Claude Gagnon qui chauffe, ça prend rien que trois heures X pour me rendre à Malartic pour aller chercher un réparateur de pompe à essence, là, qui distribue le gaz, qui met le pétrole dans nos... ça prend quelqu'un de spécialisé. Il y en a un à North Bay; il ne peut pas venir chez nous. Ça lui prend 45 minutes venir chez nous. Je ne peux pas le prendre parce que c'est au Québec.

1155

Alors, ce sont des métiers qui pourraient être reconnus, puis c'est chasse gardée. Les gens d'ici, savez-vous où est-ce qu'ils vont? Ils vont travailler à Toronto, ils vont couvrir les maisons, des couvreurs. Puis ils n'ont pas de carte. Ils les prennent, puis ils les font travailler, poser de la laine, de l'isolant, poser de la planche murale, puis ils ne s'occupent pas des cartes. Ce qu'ils mesurent en Ontario, c'est la qualité du travail.

1160

1165

Et c'est ça que peut-être que nous autres aussi, on serait mieux nantis si on n'avait pas toute cette réglementation-là qui est trop lourde. Et le Pontiac, c'est un peu la même affaire.

Pontiac, il est plus mal pris que nous autres. Il y a juste Pembroke et Renfrew. Les gens, ils ont le même problème que nous autres.

1170 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous êtes allés livrer ce message-là déjà en commission parlementaire avec, par exemple, d'autres MRC ou l'Union des...

1175 **M. PHILIPPE BARETTE :**

On est allés à la commission parlementaire. On est allés leur parler du prix de l'essence, les écarts que nous avons entre les deux provinces. Et là, on est en compétition, nous autres. Nos régions, comme le comté de Témiscamingue, il est en compétition. Il y a 22 M\$ d'exode de commercial. Les gens vont acheter en Ontario, incluant ma femme.

1180

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Concernant les difficultés sur la construction, ce que vous nous avez parlé, les difficultés législatives et réglementaires que vous avez à vivre en région, est-ce qu'il y a une démarche concrète qui est faite au niveau des commissions parlementaires, qui est soutenue par l'ensemble des municipalités régionales de comté, ou si c'est assez sporadique ou localisé dans certaines régions du Québec? Est-ce qu'il y a une concertation chez vous pour livrer ce message-là?

1185

1190

M. PHILIPPE BARETTE :

Oui, il y a une concertation qui est chez nous. Comme de raison, c'est piloté par la MRC parce que c'est politique. Et nous, ce que nous voulons...

1195

D'ailleurs, suite à la rencontre que nous avons eue avec le ministre Rochon, bien, là, lui aussi, il faut lui donner des outils. Il nous a demandé: *Est-ce que c'est l'application ou la réglementation qu'il faudrait changer?+ Alors, ça devient un peu difficile pour nous, mais on tente de lui donner les exemples et d'essayer de lui trouver les pistes de solution.

1200

1205

Les pistes de solution qu'on lui a données, bien, c'est bien simple: dans les localités de moins de 5 000 habitants, le décret ne s'applique pas. *Ah! bien là, ce n'est pas si facile que ça, là!+ Alors, c'en est une, ça, qu'on lui a donnée, que là les investisseurs... les projets que nous avons, les investisseurs viendraient davantage chez nous parce qu'il n'y a pas de décret de la construction. Et les gens ne travailleraient pas à des prix que, là, ils sont obligés de donner des grosses cotisations syndicales. Ça s'en va vers Montréal et là, nous, on n'a pas de retombées économiques ici, et ça nuit à notre développement.

LA PRÉSIDENTE :

1210

En page 11 de votre mémoire, vous nous dites:

**La MRC poursuit toujours ses démarches de support à l'obtention des cartes de compétence avec les travailleurs de la construction.+*

1215

Et vous avez, je crois, obtenu qu'il y ait un bureau régional, en tout cas, une visite qui se fasse, je ne sais pas si c'est une fois par semaine, je crois, une fois par mois, de la Commission de la construction du Québec et puis de la R...

1220

M. PHILIPPE BARETTE :

R-20.

LA PRÉSIDENTE :

1225

R-20?

M. PHILIPPE BARETTE :

1230

La R-20, la Loi R-20, ça, là, c'est que le contracteur, pour les équipements de production, le contracteur...

1235

Nous avons, ici, des gens qui travaillent X il y en a un justement pas loin ici, à Angliers, vous en avez un autre à Ville-Marie X qui font de la réparation ou de l'installation. Là, ce qui s'en vient, avec la R-20, c'est justement, cette loi-là va permettre au contracteur qui va partir des grands centres, qui va s'en venir avec ses hommes, hommes et femmes, mais c'est plutôt des hommes qu'ils ont, ils viennent installer et nos gens vont rester sur le carreau.

1240

Et ça, on dit: **Ce n'est pas acceptable. Nos gens ne pourront jamais se qualifier.+* Parce que là, il y a un peu d'équipement qui arrive, de nouvelles pièces d'équipement, ah! là, ce n'est plus nos gens qu'il faut qu'ils installent ça, parce que le contracteur, qui est spécialiste, arrive avec ses gens puis il dit: **Moi, c'est mes hommes qui vont installer ça.+* Ça fait que là, toi, t'es résidant du Témiscamingue, bien, là, bien, t'as des cartes, là, t'as des cartes de compétence jusqu'à un certain point: **Oup! toi, t'es pas qualifié pour ça.+* C'est des gens de l'extérieur qui vont venir poser ça, installer ça.

1245

Alors, ça aussi, c'en est un autre qui nous nuit beaucoup et on ne pourra jamais s'améliorer. On va toujours rester des gens de basse qualité d'emploi, des petits salaires, tolérants, puis ainsi de suite. C'est ça qu'on défend.

1250

Et pour ce qui est de l'examen, bien, là, je dois avouer que la CCQ s'est améliorée. Parce que là, il y avait... justement le monsieur, le représentant de la CCQ est dans la salle. Il

1255 s'appelle Louis-Magella Fortin. Il vient du Lac Saint-Jean, à part de ça. Puis il est habillé en bleu. *Les gens de Témiscamingue X il disait X vous devez venir passer votre examen à Val d'Or.+ C'est quatre heures, un chômeur, quatre heures pour aller passer son examen à Val d'Or. Alors, là, le type n'a pas d'auto. Comment vous voulez traiter nos gens? À Ville-Marie, ici, c'est quand même trois heures aller à Val d'Or, puis on n'a pas de transport en commun. On a un autobus le matin puis un autobus le soir. Ça veut dire qu'il fallait qu'il couche là. Là, quand il est chômeur, t'as tout l'argent disponible pour aller...

1260 Alors, on a réussi à les faire venir au Témiscamingue. On a gagné ça, c'est le minimum, on a gagné ça qu'ils viennent de temps en temps passer des examens au Témiscamingue.

1265 **LA PRÉSIDENTE :**

Depuis que vous avez gagné ça, est-ce que vous avez vu justement plus d'espoir chez vos gens?

1270 **M. PHILIPPE BARETTE :**

Oui. Parce que là, les gens commencent à s'informer. Mais là, il n'y a plus de carte. Là, il a dit: *Le bassin est plein.+ Bon, bien, là, on vient couper l'espoir à nos jeunes. Ça fait que là, ils restent un bout de temps; puis ce qu'ils font, ils s'en vont à Toronto.

1275 **LA PRÉSIDENTE :**

J'aimerais qu'on m'explique ça, en droit de rectification tout à l'heure, s'il vous plaît, *il n'y a plus de carte+. Prenez ça en note, on va reprendre ça tout à l'heure.

1280 Maintenant, d'abord, il y a eu une reconnaissance des gens d'ici de la nécessité d'avoir des cartes de compétence. On voit que ce n'est pas évident. Certains voient ça comme une impossibilité. Il y a une démarche qui est en train de se faire. La MRC veut bien supporter les gens de la région, d'autres organismes, pour que les gens aient le goût d'aller chercher leur carte de compétence. On a vu qu'il y avait une difficulté pour ces gens-là à obtenir la carte parce que c'était loin des centres, tout ça, pour aller passer les examens. On a tenté de rapprocher des lieux...

1290 **M. PHILIPPE BARETTE :**

Pour faire l'examen.

LA PRÉSIDENTE :

1295 ... du public pour faire justement l'examen, pour faire les rencontres.

Maintenant, est-ce qu'il y a encore du travail à faire de sensibilisation, d'information, de promotion, d'après vous, auprès des gens, pour que justement ils se disent: *On est capables d'y arriver. On nous identifie des secteurs où il y a du développement à faire+?

1300

Vous nous dites: *Il y a 600 M\$ de projets à venir, ici en région. On est capables d'identifier avec toute la bonne volonté qu'on a ensemble des secteurs où on pourrait postuler, où nos jeunes pourraient postuler. On voudrait faire du développement harmonieux avec tant les communautés locales, Allochtones que les Autochtones. On voudrait travailler ensemble, être des partenaires avec ceux qui voudront bien faire des projets chez nous, mais justement il faut se donner le goût de le faire ensemble. Il faut avoir la confiance puis la fierté d'aller chercher nos cartes.+

1305

Ce momentum-là, est-ce que vous avez des créneaux pour l'exporter, pour le transmettre à vos gens? Est-ce que vous avez une stratégie de marketing pour livrer ça aux gens d'ici?

1310

M. PHILIPPE BARETTE :

Alors, là, avec les examens qu'on essaie d'avoir de plus en plus en région, les cours qui se donnent en région... lorsqu'il y avait des cours, on donnait un cours de sécurité, bien, il pouvait se donner à Rouyn ou à Val d'Or. Ah! bien, il n'y a pas assez de monde. Ils mettaient une norme, par exemple. Je ne sais pas si c'est 20 ou... combien ça prenait. Bon, bien, là, ils disent: *On va faire ça à telle date.+ Alors, ce n'est pas tout le monde qui est disponible pour arriver à telle date désireux pour le faire. On est peu peuplé. On est 18 000 au Témiscamingue.

1315

1320

L'autre aspect que ça nous apporte, ce sont nos jeunes dans nos localités, on perd de plus en plus de jeunes. C'est notre avenir chez nous. Là, on a un problème dans nos petites localités: fermeture d'écoles. Ça aussi, vous fermez l'école dans la petite localité...

1325

Vous ne vivez pas ça, vous autres. Je ne sais pas si vous êtes de Montréal ou de Québec, mais vous ne voyez pas ça, vous autres, dans ces régions-là, dans vos grands centres. Mais nous autres, on a ça ce problème-là chez nous.

1330

Vous fermez l'école dans une petite localité, ça veut dire que vous fermez la paroisse. Et on n'est pas prêts à accepter ça. On n'est pas prêts. On va prendre tous les moyens du bord pour tenter de rapatrier. C'est encore des normes qui sont établies. Et là, on a oublié que dans nos petits milieux, par exemple, à classes multiples, ainsi de suite, le professeur ne veut pas aller enseigner à tel endroit pour telle raison. Alors, ça, il va falloir changer ça aussi qu'on tente d'améliorer, qu'on veut nous autres aussi tirer notre épingle du jeu. Tout ce qu'on veut, c'est se développer pareil comme les grands centres se développent; on a le droit à ça nous autres aussi.

1335

1340 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci pour votre témoignage. Ça a été un peu long, mais je pense que ça valait le coup.

1345 On va prendre une pause et puis je sais que les gens du Comaxtem vont sûrement penser à des réponses qu'ils anticipent de ma part. Alors, pensez à tout ça, on revient dans dix, quinze minutes. Et merci beaucoup de votre témoignage.

M. PHILIPPE BARETTE :

1350

La seule chose, je pensais que c'était sur l'environnement, mais là, ça a fini que c'était sur les normes du travail.

LA PRÉSIDENTE :

1355

Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, l'environnement, c'est aussi les aspect humains.

M. PHILIPPE BARETTE :

1360

Alors, je vous remercie, madame, de votre ouverture d'esprit.

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

1365 (REPRISE DE LA SÉANCE)

LA PRÉSIDENTE :

1370 Bienvenue. Alors, je vous inviterais, s'il vous plaît, à bien vouloir vous identifier pour les transcriptions.

M. LUC BERGERON :

1375 Madame la présidente, bonjour. Mon nom est Luc Bergeron. Je suis président de Comaxtem. Et à ma droite, qui va se présenter lui-même tantôt, c'est un consultant qui travaille à plein temps avec nous.

1380 Madame la présidente, tout d'abord, je voudrais vous parler un petit peu de Comaxtem. Tantôt, messieurs Barette et Gagnon vous en ont parlé brièvement, mais il y a certains détails que j'aimerais apporter.

1385 Avec l'avènement de plusieurs projets dont on vous a parlé, au-delà de 600 M\$ de projets qui arrivent sur la table au Témiscamingue, la MRC et la SDT d'un commun accord ont décidé de mettre sur pied un comité dont la tâche première serait de voir à la maximisation des retombées économiques possibles pour notre milieu étant donné les besoins criants qui sont chez nous. Ils ont développé sur ces besoins-là tantôt.

1390 Alors, la MRC, en mettant ce comité-là sur pied a fait appel à du bénévolat, du temps que les gens acceptent de donner sur le conseil d'administration. Nous avons dix-huit personnes qui sont membres du conseil d'administration, en provenance d'un peu tous les coins du Témiscamingue et aussi des sphères de responsabilité, que ce soit la Chambre de commerce ou que ce soit au niveau de représentants d'entreprises ou que ce soit le représentant des municipalités, de la Société de développement. Nous avons dix-huit personnes qui... il y a dix-huit sièges offerts à ces personnes-là pour faire le CA, le conseil d'administration.

1395 Sur ces dix-huit sièges, nous avons, je dois vous signaler le fait qu'il y a un siège réservé pour les communautés autochtones. Je comprends que suite à maintes... nous avons fait plusieurs invitations pour que les communautés autochtones puissent occuper ce siège. Je comprends que ce n'est pas facile pour eux de venir se joindre aux dix-sept autres, mais à date, nous n'avons pas eu de personnes qui ont pu venir siéger avec nous comme membres du CA.

1400 Le rôle du Comité de maximisation, on le dit en gros, c'est de maximiser les retombées économiques au Témiscamingue. Mais pour pouvoir faire ça, il y a comme trois qualificatifs qu'on pourrait donner à ce comité. C'est un comité de vigilance. Et on pourra en parler tantôt.

1405 Je jaisais, au cours de la période du café avec monsieur Fortin de la CCQ, où nous avons eu des rencontres antérieures et ce n'est pas fini. Un comité de vigilance, qu'on parle d'emploi, mais qu'on parle aussi de contrats ou de sous-contrats, qu'on parle d'achat chantier.

1410 Monsieur Marc-André pourra vous en parler également. Alors, notre rôle, c'est d'abord être un comité de vigilance pour s'assurer qu'on peut maximiser les retombées économiques chez nous.

1415 Mais nous sommes aussi un comité de résistance. Parfois, il faut résister. J'entendais monsieur le préfet tantôt expliquer à sa manière comment nous avons à résister sur des points qui sont vraiment agressants pour le Témiscamingue. Pas juste pour nous. Dans la Province de Québec, il y a plusieurs autres endroits qui subissent les mêmes contraintes. Mais nous n'avons pas à défendre ailleurs, nous avons à défendre chez nous et c'est dans ce sens-là que nous sommes aussi un comité de résistance. Mais on ne peut pas toujours gagner. Alors, nous sommes aussi un comité de résilience. Parfois il faut accuser le coup, mais on va rebondir. En gros, le comité, c'est ça son travail.

1420 Il est composé de personnes comme Marc-André et moi, qui sommes des retraités, qui bénévolement mettons du temps. L'année dernière, nous étions quatre personnes à plein temps sur ce travail et nous avons touché beaucoup, beaucoup de dossiers, qui ont été réglés ou qui sont en attente, si on prend le cas de CEDOR par exemple. Et étant donné qu'il y a moins de dossiers actifs actuellement, nous sommes deux à tenir le fort avec une agente de bureau.

1430 Nous n'avons pas pu être là le 17 octobre, madame la présidente. Nous le regrettons cordialement. J'ai lu les textes, c'est assez volumineux, volume 1 et volume 2. Nous regrettons beaucoup de n'avoir pas pu être là. Il y a eu un décès subi dans la famille de Marc-André et nous n'avons pas pu être là le 17. Nous le regrettons.

1435 Je vous présente monsieur Marc-André Alain, qui est le consultant privilégié de Comaxtem et, en même temps, agent de chantier sur le dossier Rapides-des-Quinze avec Hydro-Québec. Mais vous comprenez que nous n'avons pas que ce dossier-là. Prenons l'exemple que si CEDOR partait, les autres projets dont on vous a parlé, c'est sûr que non seulement nous avons Marc-André Alain, mais aussi d'autres personnes qui étaient avec nous l'an passé, qui sont prêts à continuer à donner un coup de main bénévolement ou semi bénévolement dans ce travail de maximisation des retombées économiques chez nous.

1440 Alors, madame la présidente, monsieur Alain, si vous permettez, vous présentera le texte du mémoire.

M. MARC-ANDRÉ ALAIN :

1445 Merci, Luc, de la belle présentation. Je me sens investi d'un grand mandat. Madame la présidente, vous me permettrez de faire la lecture du mémoire.

(L'INTERVENANT FAIT LA LECTURE DU MÉMOIRE)

1450 Vous me permettrez de faire une parenthèse, madame la présidente, pour expliquer un peu 4.8 M\$, un chiffre qui ne concorde pas avec d'autres intervenants.

1455 C'est que suite à l'entente primaire signée avec Hydro-Québec, il y a eu par collaboration d'autres collaborations qui se sont développées et dont nous obtenons présentement des soumissions qui sont considérées comme hors chantier, soumissions pour l'entretien des bâtiments ou réfection des travaux, aménagements déjà existants qui sont considérés hors chantier.

1460 Alors, la somme des retombées de l'entente signée avec Hydro-Québec et des retombées hors entente, hors chantier, équivalent à peu près à 4.8 M\$, sans compter, comme j'ai dit, les achats qui sont faits actuellement sur le chantier et qui seront faits plus tard, en 2002, 2003, chantier et hors chantier. Alors, on peut optimiser à 4.8 M\$ actuellement nos retombées potentielles.

1465

(L'INTERVENANT CONTINUE LA LECTURE DU MÉMOIRE)

LA PRÉSIDENTE :

1470 C'est moi qui vous remercie, messieurs Bergeron et Alain, de votre mémoire. J'ai quelques questions. Déjà, on a discuté de ces thèmes-là tout à l'heure, mais peut-être pour avoir des précisions de votre part.

1475 J'ai lu dans le mémoire précédent au vôtre que les objectifs de Comaxtem est d'accroître les retombées économiques des projets majeurs et de favoriser l'achat de biens et de services locaux. Hydro-Québec nous a dit, en première partie d'audience, qu'ils ont une stratégie justement visant à favoriser l'usage ou l'utilisation des services locaux par des moyens à l'intérieur des contrats qui privilégient ou favorisent les travailleurs ou, en tout cas, les entreprises locales.

1480

Est-ce que l'approche qui est utilisée a porté fruits chez vous, dans le passé, ou si c'est uniquement à l'étape exploratoire que vous allez pour la première fois utiliser cette approche-là?

M. LUC BERGERON :

1485

Vous comprendrez que c'est quand même une première, comme on le signalait tantôt, au Québec. Alors, c'est relativement embryonnaire présentement. Mais ce que Marc-André vient de lire, qu'on dit on voit des retombées potentielles présentement X on n'a pas tellement long de fait dans le temps X de 4.8 M\$, la réponse, c'est assez clair.

1490

1495 Ces mesures d'optimisation, de mesures incitatives nous permettent de faire appel à l'ensemble de la région 08, mais aussi d'une façon circonscrite ou circulaire en partant des quatre localités qui sont limitrophes, adjacentes à là où se passe le site, le chantier, et ensuite on élargit à l'ensemble du Témiscamingue, surtout en offre chantier, en mode chantier, et ensuite à la région 08.

1500 Et l'entente que nous avons eue avec les quatre autres CLD, celui du Témiscamingue ça va de soi, mais les quatre autres CLD, les gens acceptaient cette procédure où nous faisons appel... c'est sûr que quand on parle de soumissions, là c'est l'ensemble de la Province de Québec, parfois dépendant des sommes. Mais quand c'est une somme qui peut être appelée à des soumissions de l'Abitibi-Témiscamingue, c'est sûr que c'est ouvert à l'ensemble des entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue. Mais certains contrats sont offerts d'abord à des entreprises du Témiscamingue.

1505 Alors, oui, les retombées, même si nous n'avons pas un long vécu avec cette expérience, nous pouvons dire que oui et nous gageons là-dessus, bien sûr. Et en plus, nous pensons que cette expérience qui se vit présentement deviendra pour nous une expertise qui pourrait éventuellement être présentée à Tembec, qui pourrait être présentée éventuellement à d'autres, comme CEDOR si CEDOR est dans le portrait, ou à d'autres projets qui viennent accoucher chez nous bientôt.

LA PRÉSIDENTE :

1515 Alors, vous avez l'ambition d'utiliser cette expérience pour l'exporter à d'autres projets?

M. MARC-ANDRÉ ALAIN :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1520 Maintenant, on voit que, dans le mémoire qui nous a été présenté tout à l'heure, il y a quelque 600 M\$ de projets en voie de réalisation. Et pour seulement Hydro-Québec, c'est quelque 280 M\$. En ce qui concerne le projet à l'étude, c'est de beaucoup moins grande envergure.

1530 Mais imaginons que ce soit un laboratoire pour que justement on transporte les gains réalisés en termes de partenariat avec la région pour d'autres projets et que l'association se fasse plus facilement dans le futur. Alors, on voit une volonté de faire travailler les gens de la région. On voit aussi une volonté de travailler avec des bonnes relations avec les Autochtones. Mais pour ce faire, il faut se parler et avoir confiance un en l'autre.

1535 Vous avez bâti une table, qui a lieu de table de concertation, pour justement faire en sorte qu'il n'y ait qu'un guichet unique, de façon à ce que Hydro-Québec, mais aussi d'autres promoteurs, soit en mesure de plus facilement faire affaire avec les gens de la région.

1540 On nous dit que les gens ont de la difficulté à obtenir des cartes de compétence. Maintenant, ce n'est pas spécifique à votre région, c'est ailleurs. Mais comme vous dites, on n'essaiera pas de régler le sort de toutes les régions; mais au moins, si on fait un petit bout de chemin ici, ça peut servir aussi ailleurs.

1545 Avez-vous imaginé des stratégies pour faire en sorte d'accompagner vos gens pour qu'ils voient que c'est possible et que ce n'est pas un rêve impossible d'obtenir des cartes de compétence, mais que c'est du domaine du possible, qu'il y a une possibilité d'être accompagné, qu'on trouve les moyens pour que les gens d'ici les obtiennent leur carte de compétence?

M. MARC-ANDRÉ ALAIN :

1550 Tantôt, dans l'intervention précédente, je vous entendais parler de concrètement. Alors, moi, je signale que je ne suis pas dans un comité politique ou dans un comité comme la MRC ou SDT qui ont des mandats très clairs, définis, etc. Je me situe davantage, comme monsieur Bergeron le disait, au niveau d'agent de chantier, qui voit à l'achat chantier, mais aussi au placement de la main-d'oeuvre. Et je réponds aux questions ou aux interrogations, aux
1555 demandes ou commandes des entrepreneurs, autant sur le chantier d'Hydro-Québec actuellement que des chantiers externes.

Comme il y a, par exemple, Travaux publics Canada, qui ont aussi des travaux à Angliers et dont la compagnie est de l'extérieur, mais qui prend sa main-d'oeuvre et ses
1560 matériaux en grande partie en région. Eux aussi sont en contact avec Comaxtem via l'agent de chantier pour ses besoins ponctuels de main-d'oeuvre.

Concrètement, oui, c'est difficile d'obtenir des cartes de compétence via la Commission de la construction. C'est difficile partout, dans toutes les régions à cause de la réglementation en vigueur. Et comme je vous disais, je ne suis pas à ce niveau; je suis au niveau chantier.
1565 Mais c'est difficile, c'est difficile pour tout le monde. Et c'est d'autant plus difficile lorsqu'on est Autochtone et unilingue anglais ou bilingue cri, algonquin ou anglais. Alors, vous comprendrez que ça amène des difficultés supplémentaires.

1570 Malgré le fait qu'il y a un centre de documentation de la CCQ à la MRC de Ville-Marie et que la MRC a développé un service pouvant aider les compagnies autochtones ou autres témiscamiennes à obtenir des licences et des permis de la Régie de la construction du Québec, ce qu'on appelle Régie du bâtiment du Québec, pardon, la RBQ, alors malgré tout ça, il reste qu'il y a des difficultés au niveau d'aller chercher de l'information ou de passer à travers le dédale de la réglementation.
1575

Alors, j'ai pris sur moi, en fait, concrètement, comme on disait, d'informer la population algonquine directement à Timiskaming Band, Notre-Dame-du-Nord, de rencontrer ce qu'ils appellent là-bas le Band Manpower et de prendre des arrangements, des contacts et donner
1580 l'information sur les différentes façons d'obtenir les cartes de compétence et les différentes façons également pour les entrepreneurs autochtones d'obtenir leur licence de RBQ et de vaincre en même temps leur résistance, j'appellerais politique, laquelle ils ne veulent pas se soumettre à la réglementation de la province, mais de faire voir les bons côtés. Et par des

1585 discussions de façon individuelle, informelle et personnelle, et hors des cadres politiques, on a réussi à obtenir que des démarches soient entreprises.

1590 Et actuellement, je suis assez fier de vous annoncer que la semaine prochaine ou dans deux semaines, le 7 décembre, on commence avec la base au niveau de la CCQ, au niveau des cartes de compétence, au niveau de la base. J'ai mentionné dans mon mémoire qu'on se souciait beaucoup de santé et sécurité des travailleurs. C'est un préalable à l'obtention d'un travail sur un chantier. Et actuellement, le 7 décembre, il va y avoir le premier cours de santé et sécurité organisé en collaboration avec la Commission scolaire de lac Témiscamingue à l'intention exclusive des Autochtones, Algonquins du Timiskaming Band, et en collaboration avec la Commission scolaire. C'est sur deux fins de semaine.

1595 Et la deuxième fin de semaine, je suis en train de prendre des arrangements avec la Commission de la construction pour qu'une séance d'information, qu'on ne sait pas trop comment encore, sera donnée aux Autochtones algonquins à Timiskaming Band à la fin du cours santé, sécurité, pour savoir comment s'organiser pour la suite des choses, à savoir qu'à partir de son cours santé, sécurité, qu'on peut aller chercher des cartes de compétence.

1600 On peut reconnaître également ou faire reconnaître le travail qui a été fait à l'intérieur des réserves, par exemple, comme opérateur d'équipements lourds ou menuisier ou journalier, peu importe, et de faire reconnaître les heures d'un travail qu'on a fait, qu'il soit certifié par le CCQ et nous permettre d'obtenir des carnets d'apprenti soit première année, deuxième ou troisième, quatrième, parce que ça dépend de la réglementation de la CCQ.

1610 Un monsieur tantôt m'a affirmé, m'a confirmé qu'il était prêt à collaborer et on va s'organiser de façon physique dans les prochaines jours. Ces démarches-là sont entreprises depuis septembre et qui ont amené à ce qu'un monsieur algonquin du Témiscamingue a pris en charge de faire son bout de chemin et d'inviter les ouvriers, les gens de sa réserve à s'inscrire à ces cours-là et à nous envoyer les CV pour qu'on les inscrive à l'intérieur d'une banque de noms de personnel disponible, autochtone ou non, que nous avons constituée, une demande de besoins, la difficulté de se retrouver, que nous avons constituée comme externe au bureau pour, lorsqu'un entrepreneur nous appelle pour obtenir une main-d'oeuvre, qu'on puisse rapidement lui fournir soit journalier, opérateur et ces choses-là. Alors, ça, c'est fait également.

1620 Alors, actuellement, les gens de la réserve autochtone nous font parvenir leur CV et sont inscrits dans notre banque tout autant que les Blancs. Alors, moi, je ne fais pas de différence. Je ne les traite pas à part. J'ai peut-être un préjugé favorable, en ce sens que concernant la difficulté de la langue, il est plus facile de les rencontrer individuellement.

1625 Je vous signale également que nous avons développé pour les entreprises un sondage pour éventuellement offrir un cours sur les soumissions déposées et leur suivi, qui permettra aux entreprises d'ici de faire les démarches au niveau des soumissions, que ce soit pour Hydro-Québec ou pour toute autre entreprise qui viendrait s'installer en région ou qui aurait besoin d'un entrepreneur. Alors, je pense que c'est un besoin qui est ponctuel et qui est important.

1630 On a sensibilisé également nos gens au besoin de se spécialiser et au besoin de se former davantage. Et je vous cite à titre d'exemple que, hier, il y a un cours, qui a été organisé depuis longtemps, mais qui a débuté hier avec douze soudeurs, soudeurs qui peuvent travailler sur des chantiers à des travaux de précision et ils sont en train de suivre un cours de quatre semaines sur la lecture de plans en construction. Alors, dans quatre semaines, ces gens-là vont être très spécialisés à faire du soudage mais en suivant la lecture de plans.

1635 Alors, on fait cette information et cet accompagnement de nos travailleurs, et nous les recevons individuellement en groupe ou au niveau des entreprises ou des individus à notre bureau ou à la roulotte de chantier où nous faisons cette sensibilisation-là.

1640 **M. LUC BERGERON :**

Si vous permettez d'ajouter un élément, Marc-André vient de souligner une stratégie d'action particulièrement au niveau des communautés autochtones et aussi en termes de formation.

1645 Mais il y a également, depuis l'année dernière, en octobre, nous avons eu des rencontres avec le président de la CCQ ou le directeur général, je pense, de la CCQ, monsieur Gérard-Magella Fortin, qui était venu nous rencontrer ici au Témiscamingue. Et au fil des mois, nous avons, avec la CCQ et via des locaux que la Commission scolaire était prête à nous prêter, à prêter à la CCQ, faire que les services de la CCQ soient donnés, soient dispensés en sous-région. On nous appelle une sous-région quand on parle de l'Abitibi-Témiscamingue.

1655 Nous sommes donc une sous-région où la CCQ vient mensuellement, à partir du mois d'avril, si ma mémoire est bonne, 2001, avril, mai, juin, juillet. Et ce sera comme ça jusqu'au mois d'avril 2002, pouvoir venir ici, en région, au lieu que notre monde doive se rendre à Val d'Or. Vous comprenez que ce n'est pas toujours facile et ça ne se prête pas tout le temps facilement dans le temps. Alors, c'est le service de la CCQ qui vient en région offrir leur aide à notre monde.

1660 Maintenant, tantôt, vous posiez la question à monsieur le préfet: est-ce qu'on a une stratégie d'information. Moi, je trouve, c'est personnel, je trouve qu'on n'est pas suffisamment fort au niveau de l'information de notre monde.

1665 J'arrive tantôt, c'est pourquoi je suis arrivé en retard, parce que je suis président d'honneur, aujourd'hui, d'un colloque qui s'appelle *Caravane de l'emploi*, qui se passe présentement à Lorrainville. À la cérémonie d'ouverture, à 1 h, il y avait au-delà de 200 jeunes qui étaient là.

1670 Quand monsieur le préfet disait: *Il faut donner de l'espoir à ces jeunes-là+, c'est ce qu'on vient de tenter de faire, mais c'est très sporadique, c'est ponctuel. Il faudrait pouvoir le faire d'une façon plus structurée. Alors, je me blâme, sans se donner de coups de pied de trop,

1675 mais il reste quand même qu'il faut trouver des façons de faire que nos jeunes puissent plus facilement avoir accès à ces services qui nous sont offerts ici, à Ville-Marie et au Témiscamingue, par la CCQ et que souvent, nos jeunes ne le savent pas ou ils ne savent pas s'ils devraient y aller. Il y a tout un travail à faire là-dedans de sensibilisation, d'éveil, d'espoir, d'encouragement et tout ça.

Alors, oui, on a un énorme travail à faire là-dessus et nous essayons d'y contribuer.

1680 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais c'est beau déjà de vouloir y contribuer et puis de faire un constat qu'il y a encore de la place à l'information.

1685 Du côté de la radio communautaire, la radio locale, est-ce qu'on pourrait penser à des séances d'information, à de la place pour de l'information auprès des jeunes, de façon à ce que vous les accompagniez concrètement? Parce que vous avez un mandat extraordinaire, qui est plein d'espoir, qui peut apporter beaucoup d'espoir pour les jeunes, on doit aussi voir concrètement des résultats.

1690 J'étais heureuse de voir qu'il y avait un agent de chantier dans votre mémoire, puis je suis encore plus heureuse de le rencontrer, de voir que concrètement il y a du travail qui se fait pour tenter de prévoir quelles vont être les attentes des entreprises, des promoteurs pour le futur et puis faire le lien avec le milieu, puis justement dire aux gens: *C'est ça qui s'en vient. La demande, ça va être ça.+
1695

On a 600 M\$ en devenir, en projets. Ça doit pouvoir se faire de rencontrer ces promoteurs-là justement X je n'essaierais pas de discuter avec tous ces promoteurs-là, mais au moins Hydro-Québec X de dire: *Quels genres de métiers vous avez de besoin pour les projets qui s'en viennent?+
1700

On ne tentera pas de spécifier, d'aller chercher des domaines de compétence très, très, très pointue, mais au moins ce qui est de base, qui pourrait servir dans d'autres types de projets: quelle est la demande et qu'est-ce qu'on a à offrir, puis comment on pourrait faire l'adéquation de façon à ce que les gens chez nous soient heureux des projets qui s'en viennent, mais encore plus heureux parce qu'ils sont associés à ces projets.
1705

M. MARC-ANDRÉ ALAIN :

1710 Madame la présidente, première des réponses, c'est que nous avons eu jusqu'à tout récemment une chronique hebdomadaire qui s'appelait *La relance* au poste CKVM, qui expliquait le travail de Comaxtem et expliquait le projet d'Hydro-Québec, qui expliquait les différents mandats et les différentes informations. Nous avons l'intention de poursuivre le travail à ce niveau-là pour informer et sensibiliser la population.

1715

Deuxième élément, c'est que nous demandons et nous demandons fortement aux organismes de nous informer lorsqu'il y a des projets majeurs. Mais on a convenu qu'un projet majeur, c'était 50 000 \$ et plus. Alors, c'est, presque tous les projets qui seront à créer, de nous en informer pour que nous, on puisse préparer justement le chantier.

1720

Il faut dire que Comaxtem est un comité qui n'a pas encore un an. Il est toujours jeune encore, il est encore à l'époque adolescence. Alors, il a à faire ses preuves et à faire son bout de chemin là-dedans. Maintenant, la crédibilité de Comaxtem est quand même assez grande et même très grande auprès des organismes. Et je disais dans mon mémoire, c'est un organisme qui était neutre. Donc, on lui permet d'aller à peu près dans toutes les instances.

1725

Et plus nous serons informés des projets majeurs, de leur développement, on pourra prévoir ce que ça prendra pour justement maximiser les retombées en potentiel économique mais en potentiel humain aussi. Et ce que je disais tantôt, au niveau de la lecture de plans et au niveau des soumissions à déposer, ce sont des éléments qui vont nous être utiles dans le futur.

1730

Sauf qu'il reste un élément dans lequel on peut prévoir, c'est qu'un projet comme celui d'Hydro-Québec, par exemple, nous arrive... la dernière fois qu'ils ont bâti un barrage, c'est en 1932. L'expertise qui était là en 32 est passablement dépassée et ils sont presque tous retraités, j'imagine.

1735

Donc, lorsqu'on recherche des commis techniques ayant des expériences sur le chantier ou qu'on cherche des techniciens en génie civil qui ont l'expérience des barrages et tout ça, vous imaginez qu'on a de la difficulté à recruter au Témiscamingue, parce que c'est du travail ponctuel qui ne se représentera peut-être pas avant les trente prochaines années. Donc, c'est difficile d'intéresser un jeune à dire: il va apprendre commis technique, il va travailler une job pour trois ans, puis après ça il fera autre chose. Alors, ça, c'est une partie des difficultés.

1740

Le contexte structurel, au niveau de la répartition d'emploi ou la diversification d'emploi, fait qu'on a une forte masse salariale en foresterie, en agriculture; mais au niveau de développement industriel, c'est plutôt faible. Alors, on a des métiers qui sont en pénurie et que même le changement de réglementation de la CCQ ou la RBQ ou toute instance gouvernementale ne peut rien y faire.

1745

Alors, il va falloir vivre avec cette notion que la synergie, au niveau du Témiscamingue et de la masse critique des travailleurs, ne sera pas celle d'une région comme Montréal. Et donc, on ne peut pas recruter localement toute la main-d'oeuvre et participer à toutes les retombées économiques que l'on voudrait, mais on va faire tout ce qui est notre possible pour participer aux retombées qu'on peut.

1750

1755

Alors, pour le reste, nous sommes en contact avec les différentes instances pour préparer justement le terrain pour des projets comme Tabaret ou CEDOR ou tout autre

développement qui s'en vient comme à Angliers, pour ne pas le nommer. Alors, tout ça, c'est dans des prévisions et notre stratégie et plan d'action.

1760

LA PRÉSIDENTE :

Très bien. Vous avez fait référence au fichier régional des fournisseurs. Comment il se constitue? Est-ce que ça va bien de ce côté-là?

1765

M. MARC-ANDRÉ ALAIN :

Le fichier régional des fournisseurs, c'est ce qu'on appelle le fichier d'Hydro-Québec ou celui de Comaxtem?

1770

LA PRÉSIDENTE :

Un fichier que vous...

1775

M. LUC BERGERON :

Le répertoire des entreprises que nous avons monté pour le Témiscamingue. Alors, nous le tenons à jour. Ça a été un travail énorme qui a duré cinq, six mois de travail de bénédictin. Mais nous avons sur CD actuellement nos entreprises, moyennes, grosses ou petites. Nous avons au niveau des commerces. Nous sommes en mesure, lorsqu'il nous arrive...

1780

Lors d'une visite de chantier obligatoire qu'Hydro-Québec tient, nous sommes présents et nous présentons notre CD aux entreprises qui nous arrivent de l'extérieur, qui éventuellement seront des soumissionnaires et quelqu'un de ceux-là qui aura le contrat. Nous leur offrons tous les services que nous pouvons trouver ici, en région, sur CD. Et en plus, nous offrons les services de l'agent de chantier qui pourrait les aider à faire affaire. Dans le fond, ce que nous voulons, c'est qu'ils fassent affaire avec nous.

1785

1790

LA PRÉSIDENTE :

Le contact.

1795

M. LUC BERGERON :

Alors, oui, notre répertoire des entreprises est très bien monté et nous le maintenons à jour.

1800

En plus, nous faisons affaire, comme on le disait tantôt, avec les quatre autres CLD de la région et nous leur demandons, nous faisons appel à eux lorsqu'il y a une visite de chantier obligatoire qui doit se tenir, nous faisons appel aux quatre CLD, Amos, Val d'Or, Rouyn et La

1805 Sarre, pour qu'ils nous envoient leurs entrepreneurs généraux ou même sous-traitants, s'ils le veulent, pour venir participer et à la visite obligatoire et à la présentation, aux questions que les gens peuvent poser, aux réponses qu'Hydro-Québec peut fournir, aux renseignements qu'Hydro-Québec apporte et aussi à la présentation que Comaxtem fait des services que nous sommes là pour leur offrir.

LA PRÉSIDENTE :

1810 Et la réception à date du côté des entrepreneurs?

M. LUC BERGERON :

1815 La première fois que nous l'avons fait à Notre-Dame-du-Nord, les entrepreneurs généraux, qui venaient de la province, nous ont applaudis, parce qu'ils ont dit: *C'est la première fois qu'on a quelqu'un qui nous dit...+ Parce qu'ils arrivent en région, ici, ils ne savent pas où ils pourraient aller dormir, où ils pourraient aller luncher, voyez-vous? Là, on pouvait leur fournir ce qui existe ici, chez nous.

1820 Un type avec qui je parlais, pour vous conter une anecdote rapide, arrivait par l'avion à Rouyn. Il s'est loué une auto; il est arrivé à Notre-Dame-du-Nord. Il n'avait rien vu du reste du Témiscamingue, puis il me dit: *Si ce soir je demeure ici, est-ce que je dois retourner coucher à Rouyn?+ C'est normal, c'est logique. Il n'avait pas vu aucun endroit où il aurait pu se trouver un gîte et couvert. Alors là, je l'ai informé un petit peu, puis on dit: *Tantôt, on va vous remettre une pochette d'accueil, dans laquelle vous allez voir la carte du Témiscamingue. Alors, là, vous allez voir qu'il y a des endroits où vous pouvez avoir le gîte et le couvert.+ Alors, il était très content. Ça vous donne l'exemple.

1830 Alors, l'accueil est formidable. Ces gens-là sont très contents des services que nous leur offrons.

M. MARC-ANDRÉ ALAIN :

1835 Plus concrètement encore, madame la présidente, le 5 décembre prochain, il y aura une grande rencontre, je pourrais dire, régionale par rapport à une soumission de 18 M\$ que dépose cette semaine Hydro-Québec pour la continuité des travaux. Cette rencontre-là va se tenir à Angliers, tout près, et va rassembler les entrepreneurs généraux de la province qui sont susceptibles de faire une soumission sur ce projet-là de 18 M\$.

1840 Et nous, nous faisons un regroupement, un rassemblement, de tous les sous-entrepreneurs ou les sous-contractants potentiels de la région Abitibi-Témiscamingue. Donc, les cinq CLD de la région auront à inviter des gens, des sous-contracteurs, des entreprises pour ce projet-là. Et on va mettre en contact les entrepreneurs généraux de la province et ceux de la région, et, bien sûr, un préjugé favorable au Témiscamingue. On va tout faire ça à Angliers le 5

1845 décembre, durant la journée, pour que vraiment il y ait du partenariat et de l'expertise qui s'échangent à ce niveau-là.

1850 Alors, c'est le genre de réponse qu'on peut donner concrètement à l'entente avec les CLD sur le développement économique. Et je souligne que je suis toujours très attentif à cet aspect économique, au niveau des entrepreneurs. Mais on sait qu'un entrepreneur qui n'a pas d'ouvriers n'est pas un entrepreneur. Donc, par le biais de cela, on fait la promotion aussi de la main-d'oeuvre et du développement de notre expertise et du transfert technologique.

1855 Je dis toujours aux entrepreneurs d'ici: ce contrat Hydro-Québec est une première, bien sûr, mais c'est seulement qu'une école pour les prochains contrats qu'il y aura dans les coûts de 1 Md\$ au niveau de la Baie James ou de Tabaret ou du Grand-Nord québécois.

M. LUC BERGERON :

1860 Nous savons aussi que monsieur Caillé a donné l'orientation à Hydro-Québec par rapport à partenariat X vous l'avez mentionné tantôt X partenariat avec le milieu. Et Hydro-Québec le vit d'une façon très particulière, ici, par notre entremise comme guichet unique. Et nous l'apprécions beaucoup parce que ça nous donne une chance justement de maximiser les retombées économiques et d'atteindre une partie de notre mandat.

1865

LA PRÉSIDENTE :

1870 Vous vous voyez et je vous vois comme des catalyseurs, finalement, de développement pour favoriser les retombées locales et le partenariat avec les gens du milieu.

M. LUC BERGERON :

1875 Nous espérons pouvoir bien jouer ce rôle de catalyseur et nous faisons vraiment notre possible. Mais pour ça, ça nous prend des bons partenaires et nous en avons.

1880 Dans le cas d'Hydro-Québec, les gens qui sont là croient à cette mesure d'optimisation des retombées économiques via nos services, notre aide, et ça fait une bonne équipe. Et nous voulons faire équipe avec l'ensemble des entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue, et particulièrement celles du Témiscamingue, peu importe le genre de communauté.

LA PRÉSIDENTE :

1885 D'accord. Je termine là-dessus parce que c'est bien important. Justement, pour que ce soit une expérience unique et qui soit porteuse d'autres développements pour d'autre régions justement, qu'on voit ici que vous avez réussi à faire en sorte que les communautés, il y ait une mixture, qu'il y ait un travail conjoint, qu'on se reconnaisse, qu'on se respecte et qu'on travaille ensemble, vous êtes ouverts à ce que les gens du Timiskaming First Nation soient à votre table, soient des partenaires, mais comment il faut faire pour que justement ils s'y sentent bien?

1890

Est-ce que vous savez pourquoi ils n'ont pas jusqu'à présent accepté l'invitation d'être à la table avec vous? Est-ce que c'est une question de langue ou autre chose?

M. LUC BERGERON :

1895

Ma réponse est sûrement hypothétique, parce que je n'ai pas eu de leur part cette réponse-là. Mais je me mets à leur place, dans leurs souliers, ça ne doit pas toujours être facile d'aller s'asseoir avec... nous, au conseil d'administration, nous sommes dix-huit personnes, donc dix-sept sièges autres que.

1900

1905 Mais nous voulons, comme Marc-André disait tantôt, formé une seule communauté au Témiscamingue. Il faut que ce soit voulu de tous bords et tous côtés. Mais Marc-André, qui est un peu plus spécialiste que moi dans les communautés, peut peut-être ajouter quelque chose. Mais c'est sûr que notre désir serait de faire un *joint venture* avec ces gens-là, avec toute la communauté du Témiscamingue. C'est pourquoi je terminais tantôt en disant: nous voulons faire la maximisation des retombées au Témiscamingue avec toute notre communauté, quelle qu'elle soit.

LA PRÉSIDENTE :

1910

Monsieur le président, peut-être que justement, vous pourriez rencontrer le chef à nouveau. Et si ça se fait dans les semaines qui suivent, je serais très intéressée à voir les suites. Alors, je vous invite à nous informer, parce qu'on aimerait bien prendre connaissance des suites de cette ouverture que vous nous soumettez aujourd'hui.

1915

M. MARC-ANDRÉ ALAIN :

Je pourrais rajouter que cette question autochtone, seulement de parler de la question dite autochtone signifie que c'est deux mondes: la question des Blancs, la question des Autochtones. Moi, dans ma conception, dans mon image, je voudrais faire seulement qu'une nation témiscamienne.

1920

Donc, il y a le côté politique et il y a le côté pratique. Moi, je viens pour le mandat du côté politique et je me garde bien de donner des motifs politiques à cette question-là. Sauf qu'au niveau terrain, au niveau pratique, il est facile, il est agréable de travailler avec la communauté algonquine de façon individuelle. Les gens spontanément sont venus nous voir, ils sont venus s'inscrire au fichier des entreprises du Témiscamingue et au fichier des employés potentiels, des ouvriers, ouvrières, que ce soit au niveau secrétariat, journalier, électricien, ces éléments-là. Et spontanément, il y a de la collaboration qui s'effectue au niveau terrain.

1925

1930

Au niveau politique, il y a d'autres instances qui sont plus en mesure ou plus mandatés que nous peut-être pour accomplir cette tâche-là. Mais le message que je fais, c'est que les gens sont bienvenus, peu importe leur provenance.

1935

LA PRÉSIDENTE :

Alors, ma question portait plus sur la question humain, pas du tout sur l'aspect politique. Je pense que lorsqu'on commence à se parler, on oublie qu'est-ce qu'on a comme bannière. Alors, je vous remercie infiniment pour votre témoignage et puis j'attends de vos nouvelles.

1940

M. LUC BERGERON :

Merci, madame.

1945

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

1950

Alors, nous invitons la troisième présentation, qui est signée par Récré-Eau des Quinze, en collaboration avec la Société de développement du Témiscamingue. Bonjour!

Mme CHRISTEL GROUX :

1955 Alors, je me présente. Je suis Christel Groux. Je suis membre du conseil d'administration de Récré-Eau des Quinze. Et je vais vous faire la lecture du mémoire qui est présenté par l'organisme Récré-Eau des Quinze en collaboration avec la Société de développement du Témiscamingue.

(L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DU MÉMOIRE)

1960

LA PRÉSIDENTE :

1965 Merci beaucoup, madame Groux. J'ai quelques petites questions pour vous. Dans une présentation tout à l'heure, on nous a dit que Hydro-Québec a confié, l'automne dernier, la responsabilité de la construction de la route d'accès reliant Angliers à Notre-Dame-du-Nord, qui sera utilisée pour différentes activités sportives. Est-ce que vous avez collaboré à ça?

Mme CHRISTEL GROUX :

1970

Non. Je ne sais pas si, Guy, tu avais été... pour la route d'accès?

LA PRÉSIDENTE :

1975 Il faudrait venir au micro et vous présenter, pour les transcriptions, s'il vous plaît.

Mme ANNE BRUNET-BEAUDRY :

C'est ça, avant la mise sur pied...

1980

LA PRÉSIDENTE :

Je vous demanderais de vous identifier pour les transcriptions, s'il vous plaît.

Mme ANNE BRUNET-BEAUDRY :

1985

Anne Brunet-Beaudry, conseillère en développement des collectivités à la Société de développement du Témiscamingue.

1990 Alors, avant la mise sur pied officielle de l'organisme Récré-Eau des Quinze, Hydro-Québec avait mis sur pied un organisme de concertation sur le développement récréo-touristique et avait demandé aux gens autour de la table de présenter... je ne me rappelle plus exactement les termes qu'on utilisait.

M. GUY TRÉPANIÉ :

1995

C'était un atelier de travail dans le cadre des études environnementales...

Mme ANNE BRUNET-BEAUDRY :

2000 Oui, c'est ça et c'était des recommandations quant au... comment on appelle ça? C'est ça, les mesures de polyvalence, les mesures d'atténuation du projet. Donc, c'est ça, il avait été proposé par cette table-là de s'assurer que la construction du chemin et son utilisation future soit attribuée à des utilisations donc au niveau des activités récréo-touristiques dont on a parlé par rapport à la motoneige, parc linéaire et accès au futur site.

2005

LA PRÉSIDENTE :

Et l'écoute a été bonne? Comment vous avez réagi?

2010

Mme ANNE BRUNET-BEAUDRY :

Oui. Dans le fond, ça avait été présenté... autour de la table, il y avait les gens d'Angliers, il y avait les gens du Regroupement des loisirs scientifiques, il y avait les gens de Saint-Eugène, les gens de Guérin, les gens de Notre-Dame-du-Nord aussi qui étaient là. Donc, ça a été remis à Hydro-Québec dans un document officiel.

2015

Et on voit aujourd'hui que, dans le fond, les demandes ont été entendues et se traduisent concrètement par justement la construction de ce chemin, qui était initialement conforme aux besoins qui avaient été identifiés par le milieu. Ça va?

2020

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Alors, madame Groux, vous reprenez le collier ou...

2025

Mme CHRISTEL GROUX :

Bien, si jamais j'ai besoin d'aide...

LA PRÉSIDENTE :

2030

Mais vous héritez d'un dossier où, déjà, il y a du travail qui a été fait pour tenter de faire en sorte que le projet à l'étude permette le développement récréo-touristique. Est-ce que ça répond aux attentes de votre organisme ou s'il y a encore d'autres choses que vous souhaiteriez qui soit fait?

2035

Mme CHRISTEL GROUX :

Non. Je pense que ça répond aux attentes de l'organisme. En tout cas, des choses qui se sont déjà passées, là, c'est...

2040

LA PRÉSIDENTE :

Puis l'écoute, les discussions, est-ce que c'est facile avec Hydro-Québec ou vous avez des difficultés?

2045

Mme CHRISTEL GROUX :

Jusqu'à présent, les discussions ont été bonnes. Mais c'est sûr qu'il y a encore du travail à faire. On commence. L'organisme a vu officiellement le jour au mois de septembre. Donc, on a eu quelques rencontres. Là, on est en train de travailler sur le plan de développement. On est dans un processus, mais on va travailler en complémentarité, ça, je n'en suis pas inquiète.

2050

LA PRÉSIDENTE :

2055

Une dernière question. Votre organisme est ouvert à ce qu'il y ait un travail conjoint avec le Timiskaming First Nation.

Mme CHRISTEL GROUX :

2060

Effectivement.

LA PRÉSIDENTE :

2065

Comment vous voyez concrètement, justement, le pont, l'arrimage se faire de façon à ce que ce soit une approche commune qui s'établisse?

Mme CHRISTEL GROUX :

2070

Bien, jusqu'à présent, comme on disait dans le mémoire, on va essayer de contacter les bons représentants de la réserve au niveau touristique pour les rencontrer, pour faire un suivi dans le dossier. À l'heure actuelle, il y a une volonté de Récré-Eau des Quinze de travailler en partenariat avec la Timiskaming First Nation.

2075

LA PRÉSIDENTE :

2080 Et estimez-vous qu'il y a un potentiel ethno-touristique? Je voyais dans le feuillet d'information de la région qu'il y avait certaines facilités pour que le tourisme puisse bénéficier de justement la présence autochtone et qu'on bénéficie de ça dans les circuits touristiques. Est-ce qu'il y a une possibilité aussi dans le cadre de cette approche?

Mme CHRISTEL GROUX :

2085 Oui, ça fait partie des choses qui vont être intégrées dans le projet global. Je ne sais pas si monsieur Trépanier aurait des choses à rajouter au niveau des Autochtones?

LA PRÉSIDENTE :

2090 Il faut venir au micro si vous avez des choses à ajouter, vous identifier.

M. GUY TRÉPANIÉ :

2095 Guy Trépanier. Je suis directeur général de la Société de développement du Témiscamingue. Dans le fond, ce qui est proposé à la Première Nation Timiskaming, c'est: *Si vous êtes intéressés à travailler sur un projet qui serait parallèle et dans lequel on travaillerait ensemble à établir les complémentarités avec le projet des municipalités concernées, on annonce que les portes sont ouvertes pour ce type d'exercice-là.+

2100 Et pourquoi on parle de projet parallèle? Parce qu'on travaille assez avec les Premières Nations pour bien savoir que les Premières Nations veulent développer des projets en fonction de leur propre agenda politique et économique, et on respecte cette approche-là. Donc, l'approche n'ira pas dans le sens de proposer aux Premières Nations une avenue unique, qui est celle de leur offrir de venir s'asseoir autour de la table parce que les besoins sont différents, pour toutes sortes de raisons qu'on respecte bien. Donc, ces portes-là sont ouvertes.

2110 Et du côté de la Société de développement, le support est offert à la Première Nation Timiskaming pour contribuer à aller chercher le financement nécessaire à un plan de développement de l'industrie touristique de façon plus large, parce qu'on sait qu'il n'en existe pas actuellement. Et quand on parle de développement d'activités reliées au plein air, à la nature, à l'écotourisme, on ne peut que passer par un plan de développement intégré.

2115 Le travail est gigantesque et implique beaucoup, sauf qu'on aura à travailler avec la Première Nation Timiskaming pour regarder quelles sont les premières étapes et à la fois de concilier les actions qui ont une vision à plus long terme avec des actions très, très concrètes, qui permettraient d'arrimer rapidement des actions. Parce qu'on ne peut avoir de vision à long terme sans avoir de petits succès à court terme.

2120 Et dans les activités qu'il y a actuellement, il y a déjà un magasin d'artisanat algonquin qui s'intégrerait facilement à un ensemble de produits déjà offerts dans le secteur, d'une part. Et il y a des activités reliées à la pratique de plein air qui seraient facilement intégrables, d'une part. Par contre, il y a un déblayage beaucoup plus grand à faire au niveau des activités traditionnelles pratiquées par les personnes dans la Première Nation de Timiskaming qui demanderaient à être organisées en termes de produit.

2125 C'est l'approche qu'on a et on travaille sur des projets de ce type-là avec d'autres Premières Nations au Témiscamingue.

LA PRÉSIDENTE :

2130 Merci de vos témoignages.

M. GUY TRÉPANIÉ :

2135 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2140 Alors, j'invite maintenant la Corporation municipale d'Angliers et Les Promoteurs d'Angliers incorporée.

M. PAUL COULOMBE :

2145 Paul Coulombe, maire d'Angliers. Ce n'est pas un long mémoire que j'ai à présenter. C'est simplement une lettre d'appui.

(L'INTERVENANT FAIT LA LECTURE D'UNE LETTRE)

LA PRÉSIDENTE :

2150 Merci. Je vous inviterais à vous présenter, madame.

Mme DORIS ROBERGE :

2155 Doris Roberge, vice-présidente du comité Les Promoteurs d'Angliers.

(L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE D'UNE LETTRE)

2160 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, madame Roberge. Merci, monsieur Coulombe. J'ai quelques petites questions pour vous.

2165 Monsieur Coulombe, mes questions portent sur deux thèmes: l'eau potable et la sécurité au niveau du transport chez vous. Alors, en ce qui concerne l'eau potable, vous nous dites dans votre mémoire que Hydro-Québec a proposé à la Municipalité d'Angliers de déplacer la prise d'eau.

2170 Et d'autre part, je ne sais pas si vous considérez que c'est la même chose, mais on a versé au dossier une lettre d'Hydro-Québec qui est datée du 1er novembre, dans laquelle Hydro-Québec s'engage à défrayer:

**Nous sommes prêts à défrayer les frais de location à la Municipalité d'Angliers des équipements de pompage...+*

2175

Est-ce que pour vous, c'est ça le déplacement de la prise d'eau ou c'est autre chose?

M. PAUL COULOMBE :

2180 Non, c'est la même chose. On parle de déplacer la prise d'eau en amont plutôt que l'avoir en bas, à cause que peut-être que l'eau va baisser un petit peu plus que la normale. Ça fait qu'on s'est entendu avec Hydro-Québec qu'ils nous déplaceraient la pompe et puis ils assumeraient les coûts de toutes les dépenses qui vont être causées. Ça fait qu'on est très satisfaits de l'entente.

2185

LA PRÉSIDENTE :

Alors, vous pourriez aller chercher l'eau pour votre eau potable en amont du barrage?

2190 **M. PAUL COULOMBE :**

2195 C'est ça, parce que c'est la même eau qu'on prend. C'est parce que Angliers, on fait juste une chloration dans l'eau et non une filtration maintenant. Mais ça va venir bientôt la filtration. Mais présentement, c'est encore une chloration. Ça fait que Hydro s'engage à continuer à faire la même chloration qu'on va avoir parce que c'est la même eau. En haut ou en bas, c'est la même eau.

LA PRÉSIDENTE :

2200 Et en ce qui concerne le pompage, j'imagine qu'il n'y a pas seulement une pompe, il y a de la tuyauterie à aller chercher pour la déplacer?

M. PAUL COULOMBE :

2205 Non, même pas, la tuyauterie est tout près. Ils vont s'accorder tout près de la tuyauterie. Elle est à peu près à 200 pieds de la prise où est-ce qu'ils vont s'installer. Ça fait que c'est très facile. D'ailleurs, on l'a déjà fait v'là plusieurs années aussi pour cause des fois en cas qu'il y aurait des travaux, s'il y avait des travaux, mais ils l'avaient fait pour sécurité.

2210 **LA PRÉSIDENTE :**

Je comprends que pour les fins de l'étude du dossier, ça vous satisfait?

M. PAUL COULOMBE :

2215 Oui, je suis très satisfait.

LA PRÉSIDENTE :

2220 Est-ce que ces équipements-là vont demeurer en place au cas où il y a un problème qui survient plus tard ou s'il faudra refaire des aménagements?

Parce que j'ai vu dans le dossier que vous projetez d'aller chercher de façon permanente l'eau en amont. Comment ça s'intègre dans ce projet à long terme que vous avez?

2225

M. PAUL COULOMBE :

2230 Oui, c'est ça. C'est à l'étude. C'est à la base de l'étude. On devrait avoir justement des réponses pour le mois prochain. Et puis c'est un projet de près de 1 M\$. Ça fait que la Municipalité, est-ce qu'on est prêts pour le faire? Peut-être que... c'est à l'étude.

Mais pour ce qui est la pompe, mais il n'y aura aucun problème, on l'aménage en haut. Et puis durant les travaux, même qu'il va y avoir des -- peut-être même avant les travaux qui vont commencer, on va faire des tests pour être certains que tout va bien.

2235

LA PRÉSIDENTE :

Très bien. Je vous remercie. Alors, en ce qui concerne l'eau potable, je constate que vous êtes satisfait de l'entente intervenue?

2240

M. PAUL COULOMBE :

Oui.

2245 **LA PRÉSIDENTE :**

Maintenant, en ce qui concerne le transport, je sais qu'il y a des acétates qui sont disponibles. Est-ce qu'on pourrait nous mettre l'acétate, s'il vous plaît, qui fait le focus en gros plan sur la Municipalité d'Angliers.

2250

Avant de répondre à ma question, monsieur le maire, je demanderais à un représentant d'Hydro-Québec de nous faire le point sur la question de la circulation lourde. Comment vous projetez de la faire à l'intérieur de la Municipalité d'Angliers et quel est effectivement le nombre de camions, quand on compte tant les allers que les retours.

2255

M. MICHEL DESFOSSÉS :

Parfait. Alors, mon nom est Michel Desfossés. Je suis conseiller relation avec le milieu chez Hydro-Québec. Alors, pour répondre à votre question, je vais remettre une acétate qui avait été présentée lors de la première partie, qui est l'acétate RA-23, ici, et qui va constituer un rappel de ces déplacements de marchandises.

2260

Alors, la visibilité n'est peut-être pas excellente, mais pour situer tous les gens, la Municipalité d'Angliers est ici, et on parle de circulations qui peuvent évidemment alimenter en matériaux les digues des lacs Long et Talé ici, de ce côté-là de la municipalité, de même que le barrage principal à proximité de l'évacuateur.

2265

Alors, essentiellement, ce dont on parle ici, c'est de faire transiter les matériaux granulaires, environ 520 voyages, qui partent du site en haut du lac Pigeon, DE-3, et qui vont franchir le village afin d'être amenés aux digues Long et Talé; de même ou préalablement, 150 voyages devraient être retirés du site ici, les déblais. Toutefois, ces déblais peuvent être acheminés sans franchir le village, peuvent être amenés à un site d'entreposage à proximité de la centrale, de l'aménagement Rapides-des-Quinze.

2270

Par ailleurs, on sait aussi qu'une des carrières qui est ici, dans le secteur de l'aménagement, va être utilisée afin d'amener des matériaux aux digues Long et Talé. Ce qui nous fait quelque chose comme environ 850, 840 voyages, là, de matériaux qui pourraient transiter. Alors, ça, c'est...

2275

2280

LA PRÉSIDENTE :

850, vous dites?

2285 **M. MICHEL DESFOSSÉS :**

Je peux vous dire, on a 520 voyages ici. Ça fait 840 voyages.

2290 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'il faut compter deux fois, aller-retour?

2295 **M. MICHEL DESFOSSÉS :**

Il faut compter aller et retour, effectivement.

2300 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, ça fait 1 680 voyages qui se feraient à quelle période de l'année?

2305 **M. MICHEL DESFOSSÉS :**

Bon, ici, on envisage, je vais me valider peut-être avec mes collègues, mais que ça s'amorce à compter de mai, juin, au niveau du début... alors, 1er juin au 15 juillet, madame.

LA PRÉSIDENTE :

Alors, tous les voyages se feraient du 1er juin au 15 juillet, à peu près tous.

2310 **M. MICHEL DESFOSSÉS :**

Dans cette période-là, oui. C'est ce qui est visé. Alors, bon, ça, c'est pour ce qui est de la mise en situation au niveau du déplacement des matériaux.

2315

Maintenant, si vous voulez, on va aller à l'acétate qui présente les artères, les rues de la Municipalité d'Angliers. Cette acétate-là aussi avait été présentée, mais je tiens à souligner qu'il y a peut-être des petites corrections par rapport à la précédente qu'on vous avait déposée. C'est l'acétate RAM-20A.

2320

Alors, la modification la plus importante, c'est au niveau de la toponymie des rues. La rue qui est ici, en rive, c'est la rue du Draveur. Et la rue qui est là, qui n'était pas complétée sur la précédente version de l'acétate, la rue Bellevue, fait une boucle complète et revient à l'artère de la route 391.

2325

Donc, si on reprend les explications de tantôt, que les matériaux devraient circuler ici, il s'agit donc de procéder sur la rue de T.E. Draper, qui est la route 391, de traverser la municipalité et de reprendre ici, vers la droite, devant l'école centrale, afin de rejoindre les

digues Long et Talé ou l'aménagement principal, le barrage principal le Rapides-des-Quinze. Alors, essentiellement, on parle d'un circuit organisé de cette façon.

2330

Alors, ça, c'était ce qu'on vous avait présenté lors de la dernière partie de la première partie.

LA PRÉSIDENTE :

2335

Vous nous aviez dit aussi qu'il y a un trajet peut-être alternatif qui pouvait être examiné, le passage sur la rue Bellevue. Est-ce que ça a été fait et est-ce que...

M. MICHEL DESFOSSÉS :

2340

Oui, il y a eu des échanges avec la Municipalité à l'effet d'envisager un circuit alternatif qui remplacerait donc celui de la route 391 et qui utiliserait la rue Bellevue.

2345

De nos échanges, je retiens une chose. C'est que pour l'essentiel, il y a des contraintes aussi à utiliser un circuit qui emprunterait la rue Bellevue, notamment par le fait que dans cette zone ici, vous avez une aire de camping et des terrains de jeux qui connaissent une assez bonne fréquentation dans la période dont nous parlons ici; et que d'autre part, près du point de contact, entre la rue Bellevue et la route 391, est situé le Chantier de Gédéon, site touristique fréquenté.

2350

Alors, dans cet esprit-là, moi, j'ai retenu de nos échanges avec la Municipalité que ça posait des contraintes et que la route 391, dans sa longueur à l'intérieur de la municipalité, constituait une zone plus facile à gérer au niveau du transit des camions.

2355

LA PRÉSIDENTE :

Du côté de la Municipalité, vous pouvez confirmer que votre choix est de maintenir le chemin privilégié par les camions ou le chemin unique par la rue de l'école...

2360

M. MICHEL DESFOSSÉS :

De l'école centrale.

LA PRÉSIDENTE :

2365

... de l'école centrale?

M. PAUL COULOMBE :

2370

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2375

Est-ce que c'est votre proposition aussi?

M. PAUL COULOMBE :

2380

Oui. L'école centrale, ça se trouve être la 391 aussi. Ça fait qu'on préfère ce chemin-là. Parce que l'autre, il y a quand même beaucoup d'activités durant l'été et les enfants vont dans le parc et puis on a quand même du camping. On préfère la 391. Parce qu'on s'est entendu avec Hydro-Québec aussi qu'il y aurait des enseignes pour ralentir les camions. Et puis on a fait des ententes avec Hydro-Québec.

2385

LA PRÉSIDENTE :

Très bien. Maintenant, est-ce que vous avez examiné l'opportunité qu'il y ait un brigadier qui facilite la traversée de la route 391 par les jeunes qui doivent aller à l'école et à l'aréna? Parce qu'il y a aussi un aréna, je crois?

2390

M. PAUL COULOMBE :

Oui.

2395

LA PRÉSIDENTE :

Des balançoires qui sont installées dans la cour de l'école, qui doivent être bien utilisées par les jeunes au mois de juin.

2400

M. PAUL COULOMBE :

Oui, ce serait important que peut-être qu'on ait un brigadier supplémentaire ou qui soit formé peut-être durant les travaux. Même si c'est une courte période, ce serait intéressant qu'on aurait ça en place. Oui, j'accepterais ça.

2405

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que ça a été examiné du côté d'Hydro-Québec la présence d'un brigadier pendant ces quelque six semaines, je crois?

2410

M. MICHEL DESFOSSÉS :

2415 Oui, ça a été examiné. Une des avenues, qui est la plus probable ou la plus efficace là-dedans, c'est de rencontrer le conseil d'établissement de l'école, afin de transiger avec eux cette information-là.

2420 D'une part, on a pensé à deux choses spécifiques dans le cas de l'école. Je vous dirais qu'une des choses, de toute évidence, ce serait de contraindre la traversée de la rue à un endroit où on pourrait mettre une zone piétonnière dûment identifiée, un espace clouté comme on dit, où les enfants pourraient transiter, que le brigadier pourrait voir ses groupes d'enfants passer à un seul et même endroit.

2425 D'autre part, avec le conseil d'établissement de l'école et avec la complicité de la Municipalité, on pourrait s'entendre justement pour la période de couverture où le brigadier serait en présence, quitte à élargir cette période de présence-là pour s'assurer que justement après l'école, que les enfants, lorsqu'ils auront quitté la cour de l'école, sont bel et bien traversés du bon côté de la rue et en direction de leur domicile.

2430 Alors, oui, ça a été évoqué comme une possibilité et puis, évidemment, de concentrer les traversées à un endroit le plus possible.

LA PRÉSIDENTE :

2435 Puis pour concentrer les traversées à un endroit, est-ce que vous avez à mettre des sortes de... pas des barricades mais, en tout cas, des clôtures quelconques?

M. MICHEL DESFOSSÉS :

2440 D'une part, la première action à faire, et c'est ce qu'on discutait avec monsieur Coulombe, c'est de s'assurer d'avoir un espace dûment identifié au moins par une peinture, une signalisation adéquate, ce qui n'est pas le cas actuellement. Il n'y a pas une zone prédéfinie où les enfants pourraient traverser la rue. Déjà, cette première donnée là étant ajoutée, la présence d'un brigadier devrait X en tout cas, nous l'espérons X permettre que ça se fasse à un seul point.

2445

LA PRÉSIDENTE :

2450 Donc, vous êtes ouverts à défrayer ça l'aménagement d'un espace pour que les enfants utilisent uniquement cet espace, l'aménagement?

M. MICHEL DESFOSSÉS :

2455 Oui. On pense qu'il y a toutefois besoin d'une information aux parents aussi. Ce genre de pratique évidemment est une mesure où ça prend nécessairement, on pense, la complicité des parents dans une démarche comme celle-là, d'information. Et en passant par le conseil d'établissement, on pense que ce serait plus facile de faire la sensibilisation voulue, ajoutant les deux mesures dont on vient de parler tantôt.

2460 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, ce serait un investissement pour la sécurité des enfants non seulement pendant ces six semaines-là, mais par la suite. Parce qu'on m'a dit qu'il y a beaucoup de camions quand même qui circulent régulièrement là.

2465

M. PAUL COULOMBE :

C'est ça. Ce serait important, comme je vous dis, que de l'avoir peut-être pour une période durant les travaux, peut-être quelques années.

2470

LA PRÉSIDENTE :

2475 Mais par la suite, justement, le fait qu'on ait habitué les enfants, qu'on leur ait enseigné l'importance de traverser la rue à un seul endroit, ce serait plus facile pour les utilisateurs aussi. Il n'y a pas des enfants qui sortent un peu partout pour traverser. Ce serait un intérêt pour le futur aussi pour chez vous.

M. PAUL COULOMBE :

2480 Oui, ce serait un plus pour chez nous, certain.

LA PRÉSIDENTE :

2485 Alors, est-ce que vous allez travailler dans ce sens-là avec Hydro-Québec?

M. PAUL COULOMBE :

2490 Je pense que oui. Je pense qu'on a convenu qu'on pourrait avoir une autre réunion avec la Municipalité et les besoins comme... même aussi, on a un petit journal local aussi durant les travaux, mais on va le mettre dans le journal local qu'il va y avoir des travaux de telle date jusqu'à juillet.

LA PRÉSIDENTE :

2495

Alors, il y aurait une thématique qui serait développée dans votre journal local pour expliquer aux gens aussi comment faire pour s'assurer que ce soit sécuritaire.

M. PAUL COULOMBE :

2500

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2505

Merci, monsieur le maire.

J'ai peut-être juste une petite question pour madame Roberge. Pour le secteur récréotourisme, comment vous voyez ça le développement? C'est une opportunité pour chez vous, le fait qu'il y ait eu une construction d'une nouvelle route qui va jusque justement au barrage en enrochement?

2510

Mme DORIS ROBERGE :

2515

C'est pour la réparation du barrage pour nous. Le nouveau chemin qu'on a fait, que vous avez entendu parler tantôt par d'autres...

LA PRÉSIDENTE :

2520

Oui, je suis allée.

Mme DORIS ROBERGE :

2525

Alors, ça, dans le fond, c'était un ancien chemin que Angliers prenait pour aller à ce barrage-là, parce qu'il y avait des gens qui restaient là avant et qui avaient des contacts avec Angliers. Ils venaient faire leurs achats aussi. Le chemin n'était plus tellement bon. Alors, c'est sensiblement la même route qu'ils ont faite.

2530

Alors, pour nous, Angliers, c'est une opportunité. La piste cyclable qui va se faire pour Angliers dans le secteur LaverlochèreXAngliers, qui va se faire l'an prochain, qui devait être fait cette année, qui n'est pas fait, alors ça arrête à Angliers. Alors, il faut traverser le barrage si on veut aller à Guérin, si on veut aller à Notre-Dame-du-Nord ou à Rouyn, pour avoir un contact avec les autres, un relais. Alors, c'est une opportunité que notre piste puisse prendre ce chemin-là.

2535

Ensuite, avec toutes les activités qui vont se développer avec la Récré-Eau des Quinze, alors, nous, on est touchés très près, puis on trouve que c'est une opportunité pour que les

gens viennent chez nous, parce qu'on a d'autres attraits qu'on aimerait qu'ils viennent visiter en plus grand nombre. Alors, c'est une opportunité pour nous puis on va veiller à avoir notre petite part aussi.

2540

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup pour votre témoignage, madame, monsieur le maire.

2545

Mme DORIS ROBERGE :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2550

Nous sommes rendus au droit de rectification. Monsieur Magella Fortin, s'il vous plaît.

M. GÉRARD-MAGELLA FORTIN :

2555

Le premier correctif que je voudrais apporter, madame la présidente, mon nom, c'est Gérard- Magella Fortin.

LA PRÉSIDENTE :

2560

Pardon?

M. GÉRARD-MAGELLA FORTIN :

2565

C'est Gérard-Magella Fortin. Je suis directeur régional de la Commission de la construction du Québec à Val d'Or. Je voudrais tout d'abord vous remercier de m'offrir l'opportunité d'apporter certains correctifs par rapport à des énoncés qui ont été faits par monsieur Barette. Et je profite de l'occasion pour remercier monsieur Barette de m'offrir cette opportunité-là.

2570

D'abord, dans le document que monsieur Barrette a présenté, à la page 10 de 18, juste pour m'assurer que le lecteur comprenne bien la localisation du bureau de la commission, on indique, entre autres, situé à 492 kilomètres de Ville-Marie et à 644 kilomètres de Témiscamingue, c'est aller-retour, de sorte que, bon, ça laisse entrevoir que... en tout cas, je ne voudrais pas qu'on m'éloigne davantage de mon bureau. On m'éloigne de également de

2575

chez nous ce soir, si on veut là.

D'abord, la préoccupation de monsieur Barette, c'est par rapport au bassin de main-d'oeuvre. Pour comprendre sa préoccupation... je la comprends, d'ailleurs. Cependant, évidemment, vous comprendrez que j'ai des contraintes en termes d'application réglementaire. C'est que le bassin s'applique dans l'Abitibi-Témiscamingue.

2580

2585 Le Témiscamingue est composante de cette région, de sorte qu'il faut, quant à moi, que je la gère dans son ensemble. Je ne peux pas dissocier... d'ailleurs, quand on parle des travailleurs du Témiscamingue, quand on parle des contrats du Témiscamingue, je ne peux pas, en fonction de la réglementation, faire de distinction particulière, de sorte que quand l'entrepreneur a besoin d'une main-d'oeuvre, si elle est disponible à Lebel-sur-Quévillon, il faut tenir compte de cette réalité-là.

2590 L'autre correctif, bon, monsieur Barette en a mentionné quand même beaucoup. On a fait référence à tout l'aspect coercitif de la loi R-20. Quand on parle de la loi R-20, on dit la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle, la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction*.

2595 En fait, un des objectifs de cette loi-là, c'est assurer de la compétence des salariés sur les chantiers de construction. Quand on parle de compétence, on a souvent tendance d'associer l'industrie de la construction comme étant un exutoire par rapport au marché. C'était peut-être le cas, il y a 20 ans, il y a 30 ans. Aujourd'hui, on dit: ce qu'on veut au travers de cette compétence-là, s'assurer que les gens qui oeuvrent soient capables de donner satisfaction à l'employeur par leur niveau de compétence.

2600 C'est important aussi de comprendre qu'il y a des préalables scolaires qui doivent être mis en place. On a mentionné, entre autres, le cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction pour des raisons qu'on connaît. Puis le préalable scolaire, je mentionnais à monsieur Barette, pas plus tard que l'année passée, par rapport à une situation bien précise... prenons l'exemple d'un bout de feu, si monsieur ne sait pas lire un bout de feu, on aura un problème sérieux. Tout comme d'ailleurs un charpentier menuisier, il faut qu'il soit en mesure de s'assurer qu'il soit capable de lire ses... de sorte que ça prend des gens qui ont quand même des niveaux académiques minimaux.

2610 L'aspect coercitif, je disais tantôt, les amendes. Bon, monsieur Barette a mentionné 1 000 \$ d'amende par jour. Bon, l'aspect des amendes est géré par le ministère de la Justice, de sorte que c'est un secteur qui ne nous appartient pas. On ne gère pas les amendes, d'autant plus que jusqu'à date, je n'ai pas vu ça encore 1 000 \$ par jour. Remarquez, éventuellement, il est possible que le ministère de la Justice impose ce type d'amende, mais sauf que ce n'est pas de notre juridiction.

2620 La préférence des entrepreneurs au niveau de la région, le seul élément que je voudrais ajouter là-dessus, c'est qu'on fait référence à la libre concurrence, de sorte que quand un contrat du type Hydro-Québec est mis sur le marché, les gens de Gaspé comme d'ailleurs dans la province ont la possibilité de soumissionner, de sorte qu'il y ait aussi des règles à l'intérieur de la Commission par rapport justement au transport de l'utilisation des salariés. Ça, de toute façon, on ne peut rien y faire, c'est la loi du libre marché.

2625 L'aspect formation. Remarquez que mes propos sont décousus, j'essaie d'apporter des correctifs en fonction un petit peu des éléments qui ont été mentionnés. Ce qui est important de retenir, c'est que dans la région on a quand même un centre qui s'appelle le Centre polymétier à Rouyn dont un des objectifs, entre autres, est de favoriser la formation dans le domaine de l'industrie de la construction.

2630 Vous comprendrez qu'avec la densité de la population, tous les métiers ne sont pas couverts, de sorte qu'on a quand même... les métiers qui sont couverts, en fait, ce sont les métiers qui sont les plus courants. On parle de charpentier menuisier, on parle d'électriciens. C'est des métiers, en fait, qui sont plus en demande. Ça fait en sorte qu'on a aussi à ce chapitre-là une carence en termes de type de métier. À cet effet-là, quand on a une carence, par effet d'enchaînement, ça fait en sorte que quand la région ne peut pas fournir la main-
2635 d'oeuvre, il faut nécessairement recourir à la main-d'oeuvre justement qui est disponible dans la province.

2640 Actuellement, il y a une campagne d'information qui a été... c'est-à-dire qu'il y a une campagne d'information qui a été mise en place en 2001, faisant en sorte que particulièrement dans le Témiscamingue, la population est invitée à se rendre à Ville-Marie pour éventuellement poser des questions, les questions qui sont inhérentes, entre autres, à l'application de la réglementation.

2645 Et à cet effet-là, une fois par mois, depuis le mois d'avril, monsieur Bergeron l'a mentionné, depuis le mois d'avril, la Commission est présente et elle entend également être présente jusqu'au mois d'avril 2002 pour une fois par mois rencontrer les salariés, rencontrer la population, si le besoin se fait sentir, également faire passer des examens de qualification.

2650 Quand je parle d'examens de qualification, je mentionne que, indépendamment du nombre, même s'il n'y a pas personne qui est inscrit préalablement aux examens de qualification, la Commission va être présente. Ce n'est pas le nombre qui justifie notre présence pour une période expérimentale.

2655 À cet effet-là, quand on fait référence à notre présence à Ville-Marie, il faut mentionner qu'on est le seul bureau en province qui a tenté ce type d'expérience-là dans le but de tenter d'apporter des solutions, dans le but d'apaiser, je dirais, d'une certaine façon, les gens du Témiscamingue. Parce que je veux dire, les gens du Témiscamingue se sont pris en main. Puis je comprends la situation. On essaie aussi, au travers de ça, de les aider, participer à leur
2660 développement.

2665 Mais vous comprendrez aussi que la Commission, étant un organisme qui appartient à l'industrie comme telle, donc payé par les salariés et les employeurs de l'industrie de la construction, ne recevant pas de subvention, c'est-à-dire ne recevant pas, en principe, de sommes directes du gouvernement du Québec, ça fait en sorte que tantôt, on ne peut pas demander au gouvernement de mettre en place un sous-centre ou un sous-poste, indépendamment du terme qu'on utilise dans les sous-régions. Cela dit, on tente l'expérience,

puis éventuellement... en tout cas, personnellement, j'ose espérer que cette expérience-là sera profitable non seulement à la région, mais également à l'ensemble de la province.

2670

Monsieur Barette, quand il fait référence, entre autres, à la notion de chantier, on laisse entrevoir que dans tous les secteurs d'activités où il y a des salariés, ça prend nécessairement des cartes de compétence. Bon, quand monsieur Barrette a fait référence aux pompes à essence, quand il a fait référence aux systèmes de chauffage, ce sont des secteurs d'activités

2675

qui ne sont pas assujettis, de sorte que ce n'est pas nécessaire d'avoir des cartes de compétence. On en couvre grand, mais on n'en couvre pas aussi grand qu'on veut bien nous le laisser croire.

LA PRÉSIDENTE :

2680

Est-ce que ça s'en vient?

M. GÉRARD-MAGELLA FORTIN :

2685

Non, non. En fait, je ne qualifierais pas de tentacule le fait qu'on intervient dans beaucoup de secteurs d'activités, mais non, on n'a pas pour objectif immédiat de couvrir ces... en fait, ce n'est pas des secteurs d'activités qui s'approprient comme tels à l'historique, à la culture, à la tradition de l'industrie de la construction.

2690

Je voudrais aussi mentionner, bon, reprendre un petit peu les propos de monsieur Bergeron et monsieur Alain quand on dit que -- jusqu'à date, depuis déjà quelques années, le bureau régional de Val d'Or a entrepris quand même beaucoup de démarches auprès de beaucoup de groupes, on fait référence à Comaxtem, on fait référence au représentant de la MRC, on fait référence également au représentant du Conseil de bande, des entrepreneurs

2695

justement de Notre-Dame-du-Nord pour tenter de voir de quelle façon on pourrait diffuser nos services.

Encore là, on est innovateur dans la région parce que ça ne se fait pas ailleurs. Ailleurs, en fait... bon, monsieur Barette l'associe à notre club. En fait, on a déjà un club qui est déjà formé, puis le club, notre objectif, c'est de faire en sorte qu'il se renouvelle. Il se renouvelle naturellement par l'introduction de nouveaux salariés qui sont issus, entre autres, des écoles, des commissions scolaires et également par rapport au bassin de main-d'oeuvre.

2700

Quand on parle de bassin de main-d'oeuvre, je fais un aparté en vous disant, aujourd'hui, particulièrement après-midi, on a dit les bassins de main-d'oeuvre, quand ils sont ouverts, quand ils sont... en tout cas, il y a tout un aspect culturel autour des bassins de main-d'oeuvre. Un bassin de main-d'oeuvre, c'est quand la situation économique d'une région fait en sorte que dans un métier concerné, la main-d'oeuvre dans la notion d'apprenti atteint un volume insuffisant, ça fait en sorte qu'à ce moment-là la Commission permet l'ouverture de bassin, permet à des gens qui n'ont pas de formation d'introduire l'industrie de la construction.

2710

2715 Dans le cas qui nous occupe, les salariés du Témiscamingue comme ailleurs dans la province, qui ont de l'expérience, qui ont acquis de l'expérience, qui étaient dans le domaine de la construction, pour comprendre la notion de bassin, puis qui veulent passer l'examen de qualification, doivent démontrer à la Commission que cette expérience-là a été acquise en fonction des tâches qui ont été définies dans le métier et également acquises au blanc. *Au blanc+, c'est-à-dire qu'on veut s'assurer que ces gens-là n'ont pas fait du travail au noir. Ils ont payé leur impôt. En fait, que l'expérience a été acquise légalement.

2720 À partir du moment, au niveau de l'analyse du dossier, les gens sont capables de nous démontrer ces deux éléments-là, on les amène à l'examen de qualification, de sorte qu'une fois l'examen de qualification, s'il est passé, ces gens-là obtiennent une carte de compétence. Cela dit, ça n'a rien à voir avec les bassins.

2725 À ce chapitre-là, je comprends monsieur Barette, comme je comprends la population en général, d'avoir une certaine difficulté en termes de compréhension. C'est difficile à comprendre.

LA PRÉSIDENTE :

2730 Est-ce que vous avez une démarche pour informer, pour que les gens justement comprennent bien ça puis que ça ne soit pas un handicap pour eux?

M. GÉRARD-MAGELLA FORTIN :

2735 En fait, notre objectif, au moment où on se parle, notre rôle n'est pas un rôle social. Pour mettre en perspective ce que je veux dire, c'est que bon, si on fait référence aux commissions scolaires, si on fait référence au réseau de la santé, si on fait référence à des organismes qui ont à desservir une population en général, en fait, le gouvernement qui prend en main ces organismes-là injecte des fonds et met en place tout un mécanisme pour permettre une diffusion qui est large par rapport aux services qu'on a à offrir.

2745 Dans le cas de l'industrie de la construction, notre organisme, c'est d'abord de protéger l'industrie de la construction en réglementant ceux qui... de sorte qu'on n'a pas jusqu'à date de mandat de diffusion d'information large. Au moment où on se parle, si la demande se fait sentir -- moi, j'ai offert mes services, les services de mon bureau à toutes les commissions scolaires qui seraient intéressées à ce qu'on rencontre les étudiants pour qu'on puisse leur donner le contexte pour intégrer l'industrie de la construction. Mais au moment où on se parle, ça n'existe pas en province. Ça ne fait pas partie de notre mandat.

2750 Encore là, juste pour... ça ne constitue pas un jugement, soit dit en passant. Je suis entré en contact à quelques reprises avec les représentants de Notre-Dame-du-Nord, on les a rencontrés d'ailleurs cette année. On est encore en attente à des réponses par rapport à des questions qui ont été posées, puis par rapport aux services qu'on a à offrir.

2755

C'est un petit peu l'essentiel des éléments que je voudrais apporter comme correctif, à moins que vous ayez des questions. Peut-être juste un dernier complément d'information.

2760 C'est que si ça n'a pas déjà été fait, je voudrais mentionner que la Commission de la construction du Québec est très préoccupée par les revendications et les doléances du Témiscamingue. Et à cet effet-là, on est actuellement, comme on l'était hier, toujours disposés à les rencontrer, à leur offrir nos services, indépendamment de la forme que ça peut prendre.

2765 Puis l'autre élément, c'est que j'invite, entre autres, nos élus régionaux, s'ils veulent apporter des modifications, c'est par l'entremise de l'Assemblée Nationale. Parce qu'au moment où on se parle, le travail que moi, je fais, c'est de voir à l'application de la législation; de sorte que je n'ai pas aucun recours. Et d'une part, il n'apparaît pas dans mon mandat justement d'intervenir auprès des élus pour qu'on puisse changer la législation.

2770 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup, monsieur Magella.

M. GÉRARD-MAGELLA FORTIN :

2775 Ça m'a fait plaisir.

LA PRÉSIDENTE :

2780 J'ai bien compris votre message et je comprends très bien que ce n'est pas à vous à changer les lois et les règlements; d'ailleurs, moi non plus. Lorsqu'il y a des revendications qui ont cette envergure, ça doit se faire justement par le biais des commissions parlementaires ou des chemins politiques. Mais vous avez été là pour recevoir tous ces avis-là, puis je vous remercie d'avoir participé aux travaux de la commission, tant en première partie qu'en deuxième partie. Et je pense que ça a été bien apprécié des gens du milieu.

2785

M. GÉRARD-MAGELLA FORTIN :

Ça me fait plaisir.

2790

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

La dernière personne inscrite au registre pour une rectification est monsieur Claude Mercier d'Hydro-Québec.

2795

M. CLAUDE MERCIER :

Oui, bonsoir, madame la présidente. Moi, c'est seulement pour apporter une précision pour éviter toute confusion. Je fais référence au mémoire déposé par monsieur le maire Paul Coulombe. C'est au paragraphe numéro 3. Et en même temps, je fais référence au mémoire déposé par la Municipalité régionale de comté du Témiscamingue, à la page 15 de 18, dernier paragraphe.

2800

Ça concerne la relocalisation de la prise d'eau. C'est une relocalisation temporaire qu'Hydro-Québec s'engage à faire, il ne faut pas penser que c'est une relocalisation permanente. C'est une précision que je voulais apporter.

2805

LA PRÉSIDENTE :

C'est bien.

2810

M. CLAUDE MERCIER :

Merci.

2815

LA PRÉSIDENTE :

Alors, merci beaucoup. Ça termine cette deuxième partie d'audience publique. Je vous remercie tout le monde de votre belle collaboration. Nous allons continuer à travailler pour compléter le mémoire qu'on est en train de rédiger, et il sera déposé au ministre, au plus tard le 15 février. Alors, si vous avez des choses à nous communiquer au cours des semaines qui vont suivre, n'hésitez pas à le faire dans les quelques semaines qui suivent. Ça va être bien reçu. Merci beaucoup à tout le monde.

2820

2825

2830

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont la transcription fidèle et exacte des notes recueillies au moyen de l'enregistrement mécanique, le tout conformément à la Loi.

2835

ET J'AI SIGNÉ:

LISE MAISONNEUVE, s.o.